



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDENNES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°8-2018-050

PUBLIÉ LE 20 JUILLET 2018

Sommaire

ARS - DD08

- 8-2018-05-22-002 - Arrêté ARS n° 2018-1628 du 22 mai 2018 instituant une commission paritaire dédiée aux personnels contractuels de la Fonction Publique Hospitalière dans le département des Ardennes (2 pages) Page 4
- 8-2018-03-13-005 - Arrêté ARS n°2018-0876 du 13 mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour le Centre Hospitalier Béclair (2 pages) Page 7
- 8-2018-03-13-006 - Arrêté ARS n°2018-0877 du 13 mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières (2 pages) Page 10
- 8-2018-03-13-007 - Arrêté ARS n°2018-0878 du 13 mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour le Centre Hospitalier de Sedan (2 pages) Page 13
- 8-2018-03-13-008 - Arrêté ARS n°2018-0879 du 13 mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour le Groupe Hospitalier Sud Ardennes (2 pages) Page 16

DDCSPP 08

- 8-2018-06-19-006 - Arrêté modificatif portant désignation des membres du comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) (4 pages) Page 19

DDT 08

- 8-2018-07-17-001 - Arrêté n° 2018-423 autorisant l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique "L'Eveil de la Malacquoise" à organiser un concours de pêche dans la rivière "La Malacquoise" sur la commune de FRAILLICOURT (2 pages) Page 24

DIRECCTE 08

- 8-2018-07-16-001 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail - Promotion du 14 juillet 2018 (68 pages) Page 27

Préfecture 08

- 8-2018-07-13-001 - AP PERIMETRE PROTECTION PLACE DUCALE VILLE CH-MEZ 2018 (4 pages) Page 96
- 8-2018-07-12-001 - Arrêté n° 2018/414 portant mandatement d'office de dépenses obligatoires sur le budget 2018 de la commune de Neuville-lès-This (2 pages) Page 101
- 8-2018-07-12-002 - Arrêté n° 2018/415 portant mandatement d'office de dépenses obligatoires sur le budget 2018 du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde (2 pages) Page 104
- 8-2018-07-19-001 - Arrêté n° 2018/425 du 19 juillet 2018 portant délégation de signature à M. Frédéric CLOWEZ, secrétaire général de la préfecture des Ardennes, chargé de la suppléance des fonctions de sous-préfet de Sedan (9 pages) Page 107

8-2018-06-13-002 - Convention de numérisation du plan cadastral entre DDFIP 08 et Com-com Portes du Luxembourg (13 pages)	Page 117
8-2018-07-04-002 - Décision portant délégation de signature du CHU de Reims au Groupement Hospitalier Sud Ardennes dans le cadre de la fonction achat mutualisée pour Monsieur Fabien DROUOT, du 4 juillet 2018. (3 pages)	Page 131
8-2018-07-16-002 - Ordre du jour - CDAC du 30.07.2018 (1 page)	Page 135

ARS - DD08

8-2018-05-22-002

Arrêté ARS n° 2018-1628 du 22 mai 2018 instituant une
commission paritaire dédiée aux personnels contractuels de
la Fonction Publique Hospitalière dans le département des
Ardennes

Direction de la Stratégie

ARRETE ARS n°2018-1628 du 22 mai 2018
Instituant une Commission Consultative Paritaire dédiée aux personnels contractuels de la
Fonction Publique Hospitalière dans le département des Ardennes

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

- VU** la Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU** le Décret n° 91-155 du 6 février 1991 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU** le Décret n° 2010-265 du 11 mars 2010 relatif aux modalités de sélection et d'emploi des personnes nommées en application de l'article 3 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU** le Décret n° 2015-1434 du 5 novembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents non titulaires de la fonction publique hospitalière ;
- VU** l'Arrêté du 8 janvier 2018 relatif aux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels de la fonction publique hospitalière ;
- VU** le courrier du Directeur général de l'ARS de Champagne-Ardenne daté du 2 juillet 2010 et confiant la gestion des CAPD des Ardennes au Centre Hospitalier de Charleville-Mézières ;

Considérant que le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières a la gestion des CAPD dans le département des Ardennes ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

Il est institué dans le département des Ardennes une commission consultative paritaire (CCP) compétente à l'égard des agents contractuels de la fonction publique hospitalière.

ARTICLE 2

La gestion de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels de la fonction publique hospitalière dans le département des Ardennes est confiée au Centre Hospitalier de Charleville-Mézières.

ARTICLE 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs du département.

ARTICLE 4

La Directrice de la Stratégie de l'ARS Grand Est et Monsieur le Délégué départemental de l'ARS Grand Est pour le département des Ardennes sont chargés, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département des Ardennes.

Pour le Directeur Général de l'ARS Grand Est, et
par délégation,
La Directrice de la Stratégie,



Docteur Carole CRETIN

ARS - DD08

8-2018-03-13-005

Arrêté ARS n°2018-0876 du 13 mars 2018 fixant la liste
des spécialités éligibles à la prime d'engagement de
carrière hospitalière pour le Centre Hospitalier Bélar

**ARRETE ARS n°2018-0876 du 13 Mars 2018
fixant la liste des spécialités éligibles
à la prime d'engagement de carrière hospitalière
pour le Centre Hospitalier Bélaïr**

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

VU le code de la Santé Publique et notamment ses articles R. 6152-508-1, D. 6152-417 et D. 6152-514-1 ;

VU le décret n° 2017-236 du 14 Mars 2017 relatif à l'activité partagée de certains personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques et créant la convention d'engagement de carrière hospitalière pour les praticiens contractuels et les assistants des hôpitaux ;

VU le décret n° 2017-327 du 14 Mars 2017 portant création d'une prime d'exercice territorial et d'une prime d'engagement de carrière hospitalière ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 relatif à la prime d'exercice territorial des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière des praticiens contractuels et des assistants des hôpitaux, au titre des recrutements sur des postes correspondant à un diplôme d'études spécialisées présentant des difficultés importantes de recrutement dans les établissements publics de santé ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 Mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret du 8 Décembre 2016 portant nomination de M. Christophe LANNELONGUE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n°2018-0874 du 13 Mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour la région Grand Est

Considérant l'article R. 6152-404-1 du code de la santé publique qui dispose : « La liste des postes relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante est arrêtée, par établissement et par spécialité, pour trois ans, révisable annuellement, par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des directeurs d'établissements et après avis de la commission régionale paritaire. » ;

Considérant l'avis favorable de la commission régionale paritaire, consultée en séance du 14 février 2018, concernant la liste retenue des postes par spécialité et par établissement ;

ARRETE

Article 1 : Pour le Centre Hospitalier Bélaïr, les spécialités pour lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante sont les suivantes :

Médecine générale : 1

Psychiatrie polyvalente : 6

Pour un total de 7 postes

Article 2 : La Directrice de la Stratégie de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le Directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Ardennes.

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Directeur Général
de l'ARS Grand Est,

Christophe Lannelongue



ARS - DD08

8-2018-03-13-006

Arrêté ARS n°2018-0877 du 13 mars 2018 fixant la liste
des spécialités éligibles à la prime d'engagement de
carrière hospitalière pour le Centre Hospitalier de
Charleville-Mézières

**ARRETE ARS n°2018-0877 du 13 Mars 2018
fixant la liste des spécialités éligibles
à la prime d'engagement de carrière hospitalière
pour le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières**

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

VU le code de la Santé Publique et notamment ses articles R. 6152-508-1, D. 6152-417 et D. 6152-514-1 ;

VU le décret n° 2017-236 du 14 Mars 2017 relatif à l'activité partagée de certains personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques et créant la convention d'engagement de carrière hospitalière pour les praticiens contractuels et les assistants des hôpitaux ;

VU le décret n° 2017-327 du 14 Mars 2017 portant création d'une prime d'exercice territorial et d'une prime d'engagement de carrière hospitalière ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 relatif à la prime d'exercice territorial des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière des praticiens contractuels et des assistants des hôpitaux, au titre des recrutements sur des postes correspondant à un diplôme d'études spécialisées présentant des difficultés importantes de recrutement dans les établissements publics de santé ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 Mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret du 8 Décembre 2016 portant nomination de M. Christophe LANNELONGUE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n°2018-0874 du 13 Mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour la région Grand Est

Considérant l'article R. 6152-404-1 du code de la santé publique qui dispose : « La liste des postes relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante est arrêtée, par établissement et par spécialité, pour trois ans, révisable annuellement, par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des directeurs d'établissements et après avis de la commission régionale paritaire. » ;

Considérant l'avis favorable de la commission régionale paritaire, consultée en séance du 14 février 2018, concernant la liste retenue des postes par spécialité et par établissement ;

ARRETE

Article 1 : Pour le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, les spécialités pour lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante sont les suivantes :

Anesthésie-Réanimation : 4

Cardiologie et maladies cardiovasculaires: 3

Chirurgie orthopédique et traumatologique : 1

Endocrinologie-diabétologie-nutrition : 2

Gériatrie : 4

Gynécologie obstétrique : 4

Hygiène hospitalière : 1

Médecine d'urgence : 8

Médecine générale : 2

Néphrologie : 2

Oto-rhino-laryngologie : 1

Pédiatrie : 4

Pneumologie : 2

Radiologie et imagerie médicale : 4

Réanimation médicale : 2

Pour un total de 44 postes

Article 2 : La Directrice de la Stratégie de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le Directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Ardennes.

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Directeur Général
de l'ARS Grand Est,

Christophe Lannelongue



ARS - DD08

8-2018-03-13-007

Arrêté ARS n°2018-0878 du 13 mars 2018 fixant la liste
des spécialités éligibles à la prime d'engagement de
carrière hospitalière pour le Centre Hospitalier de Sedan

**ARRETE ARS n°2018-0878 du 13 Mars 2018
fixant la liste des spécialités éligibles
à la prime d'engagement de carrière hospitalière
pour le Centre Hospitalier de Sedan**

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

VU le code de la Santé Publique et notamment ses articles R. 6152-508-1, D. 6152-417 et D. 6152-514-1 ;

VU le décret n° 2017-236 du 14 Mars 2017 relatif à l'activité partagée de certains personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques et créant la convention d'engagement de carrière hospitalière pour les praticiens contractuels et les assistants des hôpitaux ;

VU le décret n° 2017-327 du 14 Mars 2017 portant création d'une prime d'exercice territorial et d'une prime d'engagement de carrière hospitalière ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 relatif à la prime d'exercice territorial des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière des praticiens contractuels et des assistants des hôpitaux, au titre des recrutements sur des postes correspondant à un diplôme d'études spécialisées présentant des difficultés importantes de recrutement dans les établissements publics de santé ;

VU l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 Mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret du 8 Décembre 2016 portant nomination de M. Christophe LANNELONGUE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n°2018-0874 du 13 Mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour la région Grand Est

Considérant l'article R. 6152-404-1 du code de la santé publique qui dispose : « La liste des postes relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante est arrêtée, par établissement et par spécialité, pour trois ans, révisable annuellement, par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des directeurs d'établissements et après avis de la commission régionale paritaire. » ;

Considérant l'avis favorable de la commission régionale paritaire, consultée en séance du 14 février 2018, concernant la liste retenue des postes par spécialité et par établissement ;

ARRETE

Article 1 : Pour le Centre Hospitalier de Sedan, les spécialités pour lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante sont les suivantes :

Anesthésie-Réanimation : 3

Chirurgie orthopédique et traumatologique : 1

Gériatrie : 3

Gynécologie obstétrique : 2

Médecine d'urgence : 5

Médecine générale : 3

Pédiatrie : 1

Pneumologie : 2

Radiologie et imagerie médicale : 1

Pour un total de 21 postes

Article 2 : La Directrice de la Stratégie de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le Directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Ardennes.

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Directeur Général
de l'ARS Grand Est,

Christophe Lannelongue

ARS - DD08

8-2018-03-13-008

Arrêté ARS n°2018-0879 du 13 mars 2018 fixant la liste
des spécialités éligibles à la prime d'engagement de
carrière hospitalière pour le Groupe Hospitalier Sud
Ardennes

**ARRETE ARS n°2018-0879 du 13 Mars 2018
fixant la liste des spécialités éligibles
à la prime d'engagement de carrière hospitalière
pour le Groupe Hospitalier Sud Ardennes**

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

- VU** le code de la Santé Publique et notamment ses articles R. 6152-508-1, D. 6152-417 et D. 6152-514-1 ;
- VU** le décret n° 2017-236 du 14 Mars 2017 relatif à l'activité partagée de certains personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques et créant la convention d'engagement de carrière hospitalière pour les praticiens contractuels et les assistants des hôpitaux ;
- VU** le décret n° 2017-327 du 14 Mars 2017 portant création d'une prime d'exercice territorial et d'une prime d'engagement de carrière hospitalière ;
- VU** l'arrêté du 14 mars 2017 relatif à la prime d'exercice territorial des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques ;
- VU** l'arrêté du 14 mars 2017 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière des praticiens contractuels et des assistants des hôpitaux, au titre des recrutements sur des postes correspondant à un diplôme d'études spécialisées présentant des difficultés importantes de recrutement dans les établissements publics de santé ;
- VU** l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 Mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;
- VU** le décret du 8 Décembre 2016 portant nomination de M. Christophe LANNELONGUE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;
- VU** l'arrêté ARS n°2018-0874 du 13 Mars 2018 fixant la liste des spécialités éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour la région Grand Est

Considérant l'article R. 6152-404-1 du code de la santé publique qui dispose : « La liste des postes relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante est arrêtée, par établissement et par spécialité, pour trois ans, révisable annuellement, par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des directeurs d'établissements et après avis de la commission régionale paritaire. » ;

Considérant l'avis favorable de la commission régionale paritaire, consultée en séance du 14 février 2018, concernant la liste retenue des postes par spécialité et par établissement ;

ARRETE

Article 1 : Pour le Groupe Hospitalier Sud Ardennes, les spécialités pour lesquelles l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante sont les suivantes :

Anesthésie-Réanimation : 2
Cardiologie et maladies cardiovasculaires : 1
Chirurgie orthopédique et traumatologique : 1
Chirurgie urologique : 1
Chirurgie viscérale et digestive : 1
Gériatrie : 2
Médecine d'urgence : 2
Médecine générale : 2
Oto-rhino-laryngologie : 1
Radiologie et imagerie médicale : 2
Pour un total de 15 postes

Article 2 : La Directrice de la Stratégie de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le Directeur de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Ardennes.

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Directeur Général
de l'ARS Grand Est,


Christophe Lannelongue

DDCSPP 08

8-2018-06-19-006

Arrêté modificatif portant désignation des membres du
comité responsable du plan départemental d'action pour le
logement et l'hébergement des personnes défavorisées
(PDALHPD)

ARRETE n° 2018 - 354

Modifiant l'arrêté n° 2018-233 du 27 avril 2018 portant désignation des membres du comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

**Le Préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

**Le Président du Conseil départemental
des Ardennes,**

VU la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 modifiée visant à la mise en œuvre du droit au logement,

VU la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 modifiée d'orientation relative à la lutte contre les exclusions,

VU la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 modifiée portant engagement national pour le logement,

VU la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion,

VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové,

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

VU le décret n° 2017-1565 du 14 novembre 2017 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD),

VU l'arrêté n° 2018-233 du 27 avril 2018 portant désignation des membres du comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD),

VU le décret du 09 juin 2016 nommant M. Pascal JOLY en qualité de Préfet des Ardennes,

VU la demande de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Ardennes par courrier en date du 22 janvier 2018,

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et de Madame la Directrice Générale des Services du Département,

ARRESENT

Article 1^{er} :

L'article 4 de l'arrêté susvisé n° 2018-233 du 27 avril 2018 portant désignation des membres du comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées est modifié ainsi qu'il suit :

« Le comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) des Ardennes comprend :

*** au titre des représentants de l'Etat :**

- un représentant de la préfecture des Ardennes ;
- un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;
- un représentant de la Direction Départementale des Territoires ;
- un représentant de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé ;
- un représentant du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ;
- un représentant de l'Unité Départementale des Ardennes de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ;

*** au titre des représentants du Conseil Départemental :**

- un représentant de la Direction Générale Adjointe Solidarités et Réussite ;
- un représentant de la Direction de l'Aménagement du Territoire ;

*** au titre des représentants des établissements publics de coopération intercommunale ayant conclu, en application de l'article L. 301-5-1 du code de la construction et de l'habitation, une convention avec l'Etat par laquelle celui-ci lui délègue les compétences en matière de logement, mentionnées au IV et au V de cet article, ou étant tenu de se doter d'une convention intercommunale d'attribution en application de l'article L. 441-1-5 du code de la construction et de l'habitation :**

- un représentant de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole ;
- un représentant de la Communauté de Communes du Pays Rethélois ;

*** au titre des Maires :**

- un représentant de l'Union des Maires des Ardennes (UNIMAIR) ;
- un représentant de l'association des Maires du Département des Ardennes (AMDA) ;
- un représentant de l'association des Maires Ruraux des Ardennes ;

* au titre des représentants des associations dont l'un des objets est la lutte contre les exclusions, pour l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ou dont l'objet est la défense des personnes en situation d'exclusion par le logement :

- un représentant de la Croix Rouge ;
- un représentant de la Confédération Nationale du Logement des Ardennes ;

* au titre des représentants des organismes disposant des agréments définis aux articles L. 365-2 à L. 365-4 du code de la construction et de l'habitation, qui exercent des activités de maîtrise d'ouvrage, des activités d'ingénierie sociale, financière et technique et des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale :

- un représentant de SOLIHA Ardennes ;

* au titre des représentants des organismes d'habitations à loyer modéré ou des sociétés d'économie mixte agréées en application de l'article L. 481-1 du code de la construction et de l'habitation :

- un représentant de la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Habitat de Champagne ;
- un représentant de la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Espace Habitat ;
- un représentant d'Habitat 08 – Office Public de l'Habitat des Ardennes ;
- un représentant de PLURIAL NOVILIA ;

* au titre du représentant des bailleurs privés :

- un représentant de la Chambre Ardennaise de la Propriété Immobilière ;

* au titre des représentants des organismes payeurs des aides personnelles au logement :

- un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes (CAF) ;
- un représentant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;

* au titre du représentant de la société mentionnée à l'article L. 313-19 du code de la construction et de l'habitation :

- un représentant d'Action Logement Services ;

* au titre des représentants des organismes œuvrant dans le domaine de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile :

- un représentant de l'Association des Foyers des Travailleurs des Ardennes ;
- un représentant du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'ESPERANCE ;
- un représentant du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale VOLTAIRE ;

* au titre du représentant des personnes mentionnées au premier alinéa de l'article 2 de la loi du 31 mai 1990 susvisée :

- un représentant du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'ANCRE ;

* au titre du représentant des associations d'information sur le logement, mentionnées au troisième alinéa de l'article L. 366-1 du code de la construction et de l'habitation, compétentes sur le périmètre du plan :

- un représentant de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Ardennes ;

* au titre des représentants des distributeurs d'eau, fournisseurs d'énergie, opérateurs de services téléphoniques :

- un représentant d'Electricité De France ;

- un représentant d'ENGIE ;

- un représentant de VEOLIA ;

- un représentant d'ORANGE ;

* au titre des personnes morales associées en fonction de leur compétence :

- un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;

- un représentant de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale des Ardennes (UDCCAS) ;

- un représentant du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation ».

Article 2 :

Les dispositions de l'arrêté susvisé n° 2018-233 du 27 avril 2018 non modifiées par le présent arrêté demeurent en vigueur.

Article 3 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Madame la Directrice Générale des Services du Département sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département et au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès de la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Président du Conseil
Départemental des Ardennes



19 JUIN 2018

Le Préfet

DDT 08

8-2018-07-17-001

Arrêté n° 2018-423 autorisant l'association agréée de pêche
et de protection du milieu aquatique "L'Eveil de la
Malacquoise" à organiser un concours de pêche dans la
rivière "La Malacquoise" sur la commune de
FRAILLICOURT



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Arrêté n°2018-423

autorisant l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique « L'Eveil de la Malacquoise » à organiser un concours de pêche dans la rivière « La Malacquoise » sur la commune de FRAILLICOURT

Le préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 432-12, L. 436-1, L. 436-5 et L. 436-6 pour sa partie législative et pour sa partie réglementaire les articles R. 436-22 et R. 436-40 ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1988 fixant le classement des cours d'eau, canaux et plans d'eau en deux catégories ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-623 du 19 décembre 2017 portant réglementation de l'exercice de la pêche en eaux douces et autorisant la pêche de la carpe de nuit dans le département des Ardennes pour l'année 2018 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2018/11 en date du 8 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Maryse LAUNOIS, directrice départementale des territoires ;

Vu l'arrêté du 20 février 2018 portant subdélégation de signature à Mme Lydie POINTUD, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service environnement ;

Vu la demande en date du 18 juin 2018 présentée par Mme la présidente de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique « L'Eveil de la Malacquoise » de FRAILLICOURT ;

Vu la consultation en date du 21 juin 2018 du service départemental de l'agence française pour la biodiversité ;

Vu la consultation en date du 21 juin 2018 de la fédération des Ardennes pour la pêche et la protection du milieu aquatique ;

Vu la consultation en date du 21 juin 2018 du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage ;

Vu la consultation du public mise en œuvre, en application de la loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012, du 29 juin au 13 juillet 2018 inclus ;

3 rue des Granges Moulues – B.P. 852 – 08011 Charleville-Mézières Cedex – Horaires d'ouverture : 9h00 – 11h30 et 14h00 – 16h30
Téléphone : 03 51 16 50 00 – Télécopie : 03 24 37 51 17 – Courriel : ddt@ardennes.gouv.fr
Site Internet : www.ardennes.gouv.fr

ARRETE :

Article 1er – Mme la Présidente de l'A.A.P.P.M.A. « L'Eveil de la Malacquoise » de FRAILLICOURT est autorisée à organiser un concours de pêche à la truite, dans la rivière de 1ère catégorie « La Malacquoise », sur le territoire de la commune de FRAILLICOURT le **dimanche 5 août 2018**.

Article 2 – Les truites lâchées dans « La Malacquoise », préalablement au concours de pêche, devront provenir d'un établissement agréé au titre de l'article L432-12 du code de l'environnement (ancien article L232-12 du code rural) et ne présenter aucun vice ou signe apparent de maladie.

Article 3 – Les barrages, appareils ou établissements quelconques de pêcherie ayant pour objet d'empêcher entièrement le passage du poisson et de le retenir captif sont interdits en application de l'article L436-6 du code de l'environnement (ancien article L236-6 du code rural).

Article 4 – Les concours seront organisés en parfaite conformité avec la réglementation relative à la pêche en eau douce. Les participants devront en particulier :

- se conformer aux dispositions de l'article L436-1 du code de l'environnement et être en possession de la carte de pêche valable pour l'année en cours qui devra être présentée à toute réquisition des agents chargés de la police de la pêche ;
- respecter la taille minimale de capture.

Article 5 – Le nombre de captures de salmonidés est limité à 10 prises par participant, en temps et lieu du concours **uniquement**.

Article 6 – La directrice départementale des territoires, la déléguée régionale de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le directeur régional Grand Est de l'agence française pour la biodiversité, le président de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes. Une copie sera transmise à la mairie de FRAILLICOURT pour affichage.

CHARLEVILLE-MEZIERES, le **17 JUL. 2018**

Pour la directrice départementale des territoires
La cheffe du service environnement



Lydie POINTUD

DIRECCTE 08

8-2018-07-16-001

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du
travail - Promotion du 14 juillet 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ARDENNES

ARRETE

portant attribution de la médaille d'honneur du travail

Promotion du 14 juillet 2018

Le préfet des Ardennes
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ABBASSA Charef**
Responsable Equipe Fabrication, MONIER, SIGNY-L'ABBAYE.
demeurant à REVIN
- **Monsieur ALAVOINE Roger**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à YONCQ
- **Monsieur ALEM Karim**
Technicien d' Atelier, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à MONTHERME
- **Madame AMORIM RODRIGUES DA EIRA Isabelle**
Employée Administrative, CANELIA ROUVROY POUDRE, ROUVROY-SUR-AUDRY.
demeurant à LEPRON-LES-VALLEES
- **Madame ANDREA Patricia**
Employée Administratif, SOCIETE ARDENNAIS DE CANCEROLOGIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur ANDRY Arnaud**
Opérateur Coloriste, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur ANKI Akim**
Ouvrier en Plasturgie, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à BLAGNY
- **Monsieur AOUACHE Medhi**
Agent de Production Forge, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame ARNOULD Valérie**
Responsable Paie, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur ARRAGAIN Michael**
Outilleur Ajusteur, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur ASSEL Olivier**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à LETANNE
- **Monsieur AUBENTON Thierry**
Responsable de Production, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur AUBRY Vincent**
Conducteur Moyens Industriels, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur AVELINE Didier**
Responsable Centre Distribution, THIRIET DISTRIBUTION, ELOYES.
demeurant à SAULT-LES-RETHIEL
- **Madame BAIJOT Sylvie**
Dessinateur DAO, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS
- **Monsieur BAOUALI Hamid**
Préparateur Expédition, PLAFOMETAL, MONTHERME.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur BARE Frédéric**
Technicien de Maintenance, IANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à LES AYVELLES
- **Monsieur BARROS DA SILVA Floriano**
Directeur d'Agence, S.A.M.B.P, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LES AYVELLES
- **Monsieur BAYARD Jean- Luc**
Responsable d'Atelier, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur BAYETTE Cédric**
Attaché d'Exploitation, ONYX EST-VEOLIA PROPRETE RHIN RHONE, REIMS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur BEAUDON Xavier**
Cariste, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MATTON-ET-CLEMENCY
- **Monsieur BEAUGET Bernard**
Polyvalent Montage, INVICTA GROUP, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à TAILLETTE
- **Monsieur BECQUART Michaël**
Technicien Amélioration Continue, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MESSINCOURT
- **Monsieur BECUWE Michaël**
Technicien d'Etudes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-LAURENT
- **Monsieur BEL Didier**
Responsable Bureau d'Etudes, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à TETAIGNE
- **Monsieur BELDJOURI Eric**
Agent de Production, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur BELLACHIOMA Francis**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LUMES

- **Monsieur BENOIST Philippe**
Employé Commercial, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Madame BENOIT Odile**
Agent d'Opération Location Expert, LOCATION SERVICE, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Madame BERNARD Isabelle**
Analyste Grapes, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant à TAGNON

- **Monsieur BERTRAND Stéphane**
Employé de Banque, CREDIT DU NORD, PARIS.
demeurant à FRAILLICOURT

- **Monsieur BIELMANN David**
Chef d'Equipe Remplaçant, A. SCHULMAN PLASTICS S.A.S., GIVET.
demeurant à GIVET

- **Monsieur BIELMANN Sébastien**
Opérateur, A. SCHULMAN PLASTICS S.A.S., GIVET.
demeurant à GIVET

- **Monsieur BILLLAUDEL Christophe**
Technicien, N.P.L., GESPUNSART.
demeurant à SAINT-MENGES

- **Monsieur BOCQUET Thierry**
Cariste, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS

- **Madame BOMPART Nadège**
Hôtesse de Caisse, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à SORBON

- **Madame BONN Eve**
Chargée d'Insertion, CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BONOTTI Julien**
Coordinateur Maintenance, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à BOUTANCOURT

- **Monsieur BOUALLEG Smaïne**
Chef de Brigade, O-I MANUFACTURING FRANCE, REIMS.
demeurant à TAGNON

- **Madame BOURE Fabienne**
Secrétaire, MILLAUTO REIMS, REIMS.
demeurant à VAUX-MONTREUIL

- **Madame BRACONNIER Nathalie**
Technicienne Expérimentée, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Monsieur BRENET Sylvain**
Agent de Fabrication, NEXANS INTERFACE, VRIGNE-AUX-BOIS,
demeurant à DAIGNY
- **Monsieur BRIARD Laurent**
Soudeur, CARAMEAUX SAS, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame BRIDOUX Séverine**
Imprimeur, S.A.S LATA Michel, CERNAY-LES-REIMS,
demeurant à ASFELD
- **Monsieur BRIHAYE Didier**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Madame CANIAUX Nicole**
Employée de Restaurant, LA CAVE DU DEPOT VENTE, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur CAZORLA Jean- Claude**
Responsable Achats, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE Centre R&D, MOUZON,
demeurant à TOURNES
- **Monsieur CHALON William**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA
- **MonsieurCHANTELOSE Geoffrey**
Machiniste, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à SAPOGNE-ET-FEUCHERES
- **Monsieur CHARLES David**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à MONTHERME
- **Madame CHARLIER Francka**
Technicienne Administratif, SOCIETE ARDENNAIS DE CANCEROLOGIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame CHARLOT Delphine**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHEL.
demeurant à RETHEL
- **Monsieur CHAVATTE Laurent**
Responsable Production, A. SCHULMAN PLASTICS S.A.S., GIVET.
demeurant à LANDRICHAMPS
- **Monsieur CHIBANE Rachid**
Conducteur d'Engin, SADE CGTH, METZ.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur CLIN Hervé**
Electricien, ESTEL SAS, REIMS.
demeurant à NEUFLIZE

- **Madame COLLIGNON Karine**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur COLLINET Lylian**
Convoyeur de fonds, BRINK'S EVOLUTION, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BLOMBAY
- **Madame COSSIO Myriam**
Responsable Suivi Inventaire, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MAIRY
- **Monsieur CUGNOT Gérald**
Chef d'Equipe, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur DA CUNHA LOPES Joao**
Conducteur d'Engins, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur DAUPHY Bruno**
Agent de Production. ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERS.
demeurant à VRIZY
- **Monsieur DAZY Dominique**
Ebarbeur, FONDERIES VIGNON, HARAUCOURT.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA
- **Madame DEBRAY Nadine**
Opérateur Niveau 1, LA FONTE ARDENNAISE FA2 FA3, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à SAINT-MENGES
- **Madame DEFFORGES Delphine**
Comptable, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERS.
demeurant à MACHAULT
- **Madame DEHOUL Nathalie**
Assistante de Direction, AUTOBERNARD CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DAMOUZY
- **Madame DELGOFFE Virginie**
Technicienne Logistique, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur DELPEUT Francis**
Cariste, PLAFOMETAL, MONTHERME.
demeurant à MONTHERME
- **Monsieur DELVAUX David**
Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur DERVIN Gérald**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur DEVAUX Patrick**
Régleur, EBERSPÄCHER Systèmes d'Echappement, SAINT-MICHEL.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT

- **Madame DION Claudine**
Educatrice Spécialisée, A.A.S.E.A.A, BAZEILLES.
demeurant à TETAIGNE

- **Monsieur DI PIRRO Jean-Marie**
Agent de Maîtrise Maintenance, AFS SEDAN, GLAIRE.
demeurant à LES AYVELLES

- **Monsieur DOCQ Cyril**
Technicien d'Intervention, AVEM SAS, LYON.
demeurant à HANNOGNE-SAINT-MARTIN

- **Monsieur DOCQUIN Stéphane**
Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à BALAN

- **Monsieur DOROBA Pascal**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame DOUBLET Catherine**
Responsable Service Transports, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MAIRY

- **Monsieur DOUBLET Jean- Yves**
Agent de Production Polyvalent, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MAIRY

- **Monsieur DROUIN Dominique**
Chauffeur PL, COLAS NORD EST RONGERE, SEDAN.
demeurant à AMBLIMONT

- **Madame DUBOIS Céline**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CARIGNAN

- **Monsieur DUBOIS Franck**
Convoyeur de Fonds, BRINK'S EVOLUTION, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-PIERRE-SUR-VENCE

- **Monsieur DUBUISSON Bertrand**
Représentant VRP, THIRIET DISTRIBUTION, ELOYES.
demeurant à ALLAND'HUY-ET-SAUSSEUIL

- **Monsieur DUCOURTIOUX Harold**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur DUEZ Sébastien**
Mécanicien, ARDENNES POIDS LOURDS, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à VIVIER-AU-COURT

- **Madame DUGARD Stéphanie**
Technicienne Qualifiée, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame DUMONT Bérandère**
Responsable Comptabilité Générale, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à SEDAN
- **Madame DUPRIEZ Nicole**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur DURAND Fabrice**
Supply Chain Manager, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES.
demeurant à VANDY
- **Monsieur DURY Franck**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.I.L, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur ESCOTTE Eric**
Opérateur Niveau 2, LA FONTE ARDENNAISE FA2 FA3, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à DONCHERY
- **Madame EVRARD Evelyne**
Secrétaire, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Madame FAURE Séverine**
Secrétaire de Direction, CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WARCQ
- **Monsieur FENEAU Jean- Claude**
Ebarbeur Station Automatique, LA FONTE ARDENNAISE FA 4, HAYBES SUR MEUSE.
demeurant à FUMAY
- **Monsieur FERRANDIS Alain**
Responsable d'Atelier, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à SAINT-MENGES
- **Monsieur FERRIERE Laurent**
Ebarbeur, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Madame FERRIGHETTO Monia**
Superviseur Qualité, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur FILIPPELLI Jean- Pierre**
Spécialiste Technique, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à BALAN
- **Madame FLAMBEAUX Isabelle**
Contrôleur de Gestion, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur FLEURQUIN Jean- Marc**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY,
demeurant à REVIN
- **Monsieur FLORINA Denis**
Agent de Maîtrise, N.P.L., GESPUNSART,
demeurant à REVIN
- **Madame FONDER Anita**
Préparatrice, MAXIMO, TAISSY,
demeurant à HAUDRECY
- **Monsieur FONDRIESCHI Jérôme**
Préparateur Maintenance, ENDEL, COLOMBES,
demeurant à GIVET
- **Madame FONTAINE Anne-Sophie**
Employée Commerciale, CARREFOUR, RETHIEL,
demeurant à AMBLY-FLEURY
- **Monsieur FORT Landry**
Serrurier, GUNNEBO, BAZANCOURT,
demeurant à CHATEAU-PORCIEN
- **Madame FOURNEL Roselyne**
Hôtesse de Caisse, CARREFOUR, RETHIEL,
demeurant à RETHIEL
- **Madame FRANCOIS Estelle**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON,
demeurant à MOUZON
- **Monsieur FRITSCH Henrik**
Opérateur de Production, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON,
demeurant à MESSINCOURT
- **Monsieur FRODURE Joël**
Technicien de Maintenance, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON,
demeurant à SEDAN
- **Madame FUGUET Sabrina**
Employée de Comptage, BRINK'S EVOLUTION, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur GANDELIN Jean- Paul**
Technicien Electronicien, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur GATINE Xavier**
Contrôleur, LA FOULERIE, CARIGNAN,
demeurant à MOIRY
- **Monsieur GAYOT Michaël**
Opérateur de Production, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON,
demeurant à MOUZON

- **Madame GELEE Corinne**
Agent de Fabrication, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à GLAIRE
- **Monsieur GENNESSEAUX Jérôme**
Conducteur Onduleuse Suppléant, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à DOUMELY-BEGNY
- **Madame GEORGES Isabelle**
Secrétaire, FONCIA UTA, SEDAN.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur GILBERT Fabrice**
Convoyeur de Fonds, BRINK'S EVOLUTION, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAULT-LES-RETHEL
- **Monsieur GIL Yohann**
Assistant Directeur de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S.,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à JANDUN
- **Monsieur GOBERT Michaël**
Responsable Laboratoire, TESCO FRANCE, PARIS.
demeurant à HERPY-L'ARLESIENNE
- **Madame GOBRON Stéphanie**
Agent de Production en Entreprise Adaptée, A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur GODARD Jean- Claude**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame GODART Isabelle**
Assistante Commerciale, Caisse Meusienne d'Assurances Mutuelles, BAR-LE-DUC.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame GONEL Nathalie**
Secrétaire, ADEFIM CHAMPAGNE-ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Madame GOSSELIN Cécile**
Attachée Commerciale, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SECHEVAL
- **Monsieur GRAFTIAUX Benoît**
Contrôleur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à MESSINCOURT
- **Monsieur GRUCHOT Laurent**
Opérateur de Forge, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur GUENNELON Frédéric**
Electromécanicien, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à ACY-ROMANCE

- **Monsieur GUILLAUME Régis**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à AMBLIMONT
- **Monsieur GUSTIN Jean- Michel**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à POURU-SAINT-REMY
- **Monsieur HABART Jean- Luc**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES
- **Monsieur HABAY Didier**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MESSINCOURT
- **Madame HALIGON Karine**
Responsable Commerciale, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DAMOUZY
- **Monsieur HAMLAM Djamel**
Employé d'Immeubles, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BAZEILLES
- **Monsieur HAREL Renaud**
Sécurité Stock Transfert, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à SEDAN
- **Madame HASS Laeticia**
Infirmière, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur HELUIN Christian**
Team Leader, GESTAMP PRISMA, PURE.
demeurant à ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS
- **Monsieur HENNEBIQUE Jean- Pierre**
Technicien Services Généraux, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à RENWEZ
- **Madame HENRY Marie- Thérèse**
Educatrice Spécialisée, IMPRO D'ORZY, REVIN.
demeurant à WARCQ
- **Monsieur HERMANT David**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS
- **Madame HOURLIER Sandrine**
Opératrice Production, VALEO SYSTEMES THERMIQUES, REIMS.
demeurant à AVAUX
- **Madame HOUSSIAUX Catherine**
Opérateur Polyvalent Parachèvement, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à MONTHERME

- **Monsieur HUART Jérôme**
Agent de Fabrication, LA BUVETTE, TOURNES.
demeurant à HAM-LES-MOINES

- **Madame HUAT Sophie**
Assistante Achat, SUM- TECH, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur HUET Nicolas**
Deviseur, GESTAMP PRISMA, PURE.
demeurant à HERBEUVAL

- **Monsieur IACONELLI Vincent**
Agent Logistique, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à CHAGNY

- **Monsieur ISCHARD Alexandre**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ROCROI

- **Monsieur KADRI Philippe**
Contrôleur Forge, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à MONTHERME

- **Madame KLANECEK Aline**
Technicienne Expérimentée, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à LES MAZURES

- **Monsieur KOMSIC Marko**
Serrurier, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CLAVY-WARBY

- **Monsieur LAGABBE Frédéric**
Technicien d'Etudes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur LAHAYE Damien**
Dessinateur, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à REVIN

- **Monsieur LAHAYE Didier**
Technicien Dépannage, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame LALLEMENT Carine**
Secrétaire, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Monsieur LALOUBERE Olivier**
Gestionnaire Système Information, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à GESPUNSART

- **Madame LAMBERT Valérie**
Employée Commerciale, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur LAMOUREUX Yonys**
Chef d'Equipe, TREFIMETAUX SAS, FROMELENNES.
demeurant à GIVET

- **Monsieur LANDOUZY Sébastien**
Conducteur DRO, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à GRANDCHAMP

- **Monsieur LANIQUE Jérôme**
Cariste, ALBEA TUBES FRANCE SAS, SAINTE-MENEHOULD.
demeurant à CHALLERANGE

- **Monsieur LANTENOIS Arnaud**
Coordinateur Bureau d'Etudes, CERA APS, REIMS.
demeurant à CONDE-LES-HERPY

- **Monsieur LANZETTI David**
Superviseur Lean, GUNNEBO, BAZANCOURT.
demeurant à NOVION-PORCIEN

- **Monsieur LAUNOY Cédric**
Responsable d'Exploitation, DALKIA EST, ESSEY-LES-NANCY.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur LAURENT Pascal**
Chef d' Equipe Parachèvement, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur LAVOREL Jacky**
Cariste-Magasinier, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Madame LEFEBVRE Muriel**
Responsable Achat/Personnel, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur LEFEVRE Olivier**
Agent de Production, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à SORMONNE

- **Monsieur LELOUP Guillaume**
Chef de Chantier, COLAS NORD EST RONGERE, SEDAN.
demeurant à SEDAN

- **Madame LEMONT Astrid**
Chargée d'Affaires Entreprises, LCL CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur LEMPEREUR Frédéric**
Responsable Lancement Ordonnancement, SUM- TECH, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LUMES

- **Monsieur LE NESTOUR Patrick**
Contrôleur Qualité, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur LENOIR Laurent**
Cadre Etudes, EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE, SEDAN.
demeurant à JOIGNY-SUR-MEUSE

- **Monsieur LEPINE Eric**
Cariste, PLAFOMETAL, MONTHERME.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur LEVASSEUR Sébastien**
Educateur Spécialisé, COMITE LA TOUR à GLAIRE, SEDAN.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur LIEGEOIS Bruno**
Technicien de Maintenance, DALKIA EST, ESSEY-LES-NANCY.
demeurant à BOSSEVAL-ET-BRIANCOURT
- **Madame LOPEZ Michelle**
Agent à Domicile, ADAPAH ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LOUIS Flavian**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur LOUNIS Mouloud**
Dépileur Ligne Accessoires, MONIER, SIGNY-L'ABBAYE.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur LOURDET Cédric**
Responsable Atelier Moulage, AMPIENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur LUDINARD Emmanuel**
Plaquistre Modelleur, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Madame MAHIEU Sandrine**
Technicien Service Médical, DIRECTION REGIONALE DU SERVICE MEDICAL DU
NORD-EST, NANCY.
demeurant à SECHEVAL.
- **Madame MAILLOT Marie- Noëlle**
Auxiliaire de Vie Sociale, ADAPAH ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA GRANDVILLE
- **Monsieur MALYSA François**
GAP Leader, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à PUILLY-ET-CHARBEAUX
- **Monsieur MARQUES Cyrille**
Responsable de la Vie Scolaire, OGEC SAINT- ANDRE, REIMS.
demeurant à BERGNICOURT
- **Madame MARQUES Isabelle**
Responsable Relations Clientèles, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à BERGNICOURT
- **Monsieur MARTIN Jean- Charles**
Opérateur Exploitation, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à BAZEILLES

- **Madame MARTIN Marie- Elisabeth**
Conseillère Commerciale, BANQUE POPULAIRE DU NORD, MARCQ-EN-BAROEUL,
demeurant à BAZEILLES
- **Monsieur MARTINS DE OLIVEIRA Victor- Manuel**
chef d'Equipe, EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE, SEDAN,
demeurant à SEDAN
- **Monsieur MASSON Bruno**
Chargé de Patrimoine, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur MATHIEU Romain**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur MAUCLER Stéphane**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON,
demeurant à TETAIGNE
- **Madame MAUTUEZ Paloma**
Responsable Commerciale et Administrative, LANADIS, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à SAINT-MENGES
- **Madame MEDINA Frédérique**
Assistante Commerciale, FELT INDUSTRIES S.A, MOUZON,
demeurant à GIVONNE
- **Monsieur MELOT Marc**
Responsable Planning, ARDEN PLAST, MOUZON,
demeurant à ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS
- **Monsieur MESTER Bruno**
Agent Administratif, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à TREMBLOIS-LES-ROCROI
- **Madame MEUNIER Corinne**
Ouvrière, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN,
demeurant à MOUZON
- **Monsieur MIMILLE Christophe**
Cariste, FABB 21, FUMAY,
demeurant à HAYBES
- **Monsieur MIRA Sébastien**
Magasinier, TREFIMETAUX SAS, FROMELENNES,
demeurant à GIVET
- **Monsieur MORELLE Claude**
Ouvrier Routier, COLAS NORD EST RONGERE, SEDAN,
demeurant à FLOING
- **Madame MORISOT Marie- Claude**
Agent à Domicile, ADAPAH ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Madame MOZET Michelle**
Employée de Restaurant, LA CAVE DU DEPOT VENTE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SECHEVAL
- **Madame MULLER Patricia**
Agent à Domicile, ADAPAH ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame MULLER Rachelle**
Préparatrice de Commande, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à LAVAL-MORENCY
- **Madame MURRAU Peggy**
Manager, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à ARNICOURT
- **Madame MUSTO Antonetta**
Employée Commerciale, SUPERMARCHÉ MATCH, LA MADELEINE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur NICOLAS Hervé**
Conducteur d'Engins, SAEM ARCAVI, CHALANDRY-ELAIRE.
demeurant à ETEIGNIERES
- **Monsieur OUBBIB Hassan**
Tourneur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à VILLY
- **Madame PARADON Aurore**
Approvisionnementneuse, N.P.L., GESPUNSART.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur PARANT Sébastien**
Technicien d'Exploitation, DALKIA EST, ESSEY-LES-NANCY.
demeurant à DOUX
- **Monsieur PARIS Adrien**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à BEAUMONT-EN-ARGONNE
- **Monsieur PASCAL Vincent**
Technicien de Maintenance, DALKIA EST, ESSEY-LES-NANCY.
demeurant à ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS
- **Monsieur PASQUINO Bruno**
Formateur, CENTRE AFPA, MONTCY-NOTRE-DAME.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame PATE Patricia**
Employée à Domicile, ADAPAH ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur PEIGNIER Romain**
Agent de Service, ONET SERVICES, REIMS.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Monsieur PERIGNON Manuel**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-MEUSE
- **Madame PERRIN Cécile**
Agent à Domicile, ADAPAH ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS
- **Madame PIANTONI Valérie**
Comptable, A.F.E.I.P.H. ENTREPRISE ADAPTEE, FUMAY.
demeurant à REVIN
- **Monsieur PIERRARD David**
Responsable, Association du Parc de Belval, BELVAL-BOIS-DES-DAMES.
demeurant à BELVAL-BOIS-DES-DAMES
- **Monsieur PIERRE Thierry**
Chargé d'Affaires Entreprises, GIE AG2R REUNICA, PARIS.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame PINERO Chantal**
Aide Hôtelière, HÔTEL CAMPANILE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NEUVILLE-LES-THIS
- **Madame PIRARD Viviane**
Employée Administratif, SOCIETE ARDENNAIS DE CANCEROLOGIE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NEUFMANIL
- **Madame PLESSY Monique**
Assistante Administrative, THIIRIET DISTRIBUTION, ELOYES.
demeurant à SAULT-LES-RETHEL
- **Madame POLLET Sarah**
Agent de Service Intérieur, COMITE LA TOUR à GLAIRE, SEDAN.
demeurant à ILLY
- **Monsieur POSTAT Laurent**
Peintre, GUNNEBO, BAZANCOURT,
demeurant à RETHEL
- **Monsieur POULAIN Alain**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LONNY
- **Monsieur POULAIN Olivier**
Conducteur Moyens Industriels, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FUMAY
- **Monsieur PRATZ Frédéric**
Employé d'Immeubles, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FUMAY
- **Monsieur PREY Régis**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à LETANNE

- **Monsieur PROTIN Fabien**
Cariste Manutentionnaire, SOFRINO, CAEN.
demeurant à MAUBERT-FONTAINE
- **Madame PRUD'HOMME Cécile**
Attachée Commerciale, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à BLAGNY
- **Madame RADOMSKY Céline**
Professionnelle Qualifiée, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame RAMBOURG Isabelle**
Chef de Service OPS, CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur RENAUD Gilles**
Chauffeur Poids Lourds, PONCIN T.P., LA GRANDVILLE.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur RENAUX Bernard**
Magasinier- Cariste, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT
- **Monsieur RICAULT Vincent**
Chauffeur- Livreur, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à DOUZY
- **Monsieur RICHARD David**
Conditionneur en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WARCQ
- **Madame RICHARD Lydie**
Assistante Com. Logistique, PLAFOMETAL, MONTHERME.
demeurant à MAUBERT-FONTAINE
- **Monsieur ROBINET Vincent**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur ROGER Frédéric**
Conducteur DRO, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à CHATEAU-PORCIEN
- **Monsieur ROGIER Eric**
Cariste, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT
- **Monsieur ROUSSEAU Fabrice**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à LETANNE
- **Madame ROUYER Sophie**
Ouvrière, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA

- **Monsieur SCHICK David**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALAN
- **Monsieur SCHMITT Damien**
Convoyeur de Fonds, BRINK'S EVOLUTION, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA
- **Monsieur SOBACO Gilles**
Mécanicien, SUEZ NORD EST, SCHILTIGHEIM.
demeurant à SEDAN
- **Madame STEFANON Sophie**
Commerciale Sédentaire, FRANS BONHOMME, JOUE-LES-TOURS.
demeurant à MONTHERME
- **Madame STEVENIN Laetitia**
Secrétaire, LABORATOIRE BIO ARD'AISNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ANCIAMPES
- **Monsieur SURAY Grégory**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame SURAY Peggy**
Technicienne de B.E, ARDEN PLAST, MOUZON,
demeurant à MAIRY
- **Madame TANTON Sonia**
Employée Comptage, BRINK'S EVOLUTION, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur TERRACINA Pascal**
Conditionneur en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur THIEBAULT Jean-Marie**
Agent de Production, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur THIRON Xavier**
Responsable Maintenance Fonderie, TREFIMETAUX SAS, FROMELANNES.
demeurant à REVIN
- **Monsieur THOMAS Cédric**
Manager, SNC CAP REGIES, REIMS.
demeurant à NEUFLIZE
- **Monsieur THOMAS Jean- Paul**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur THOMAS Stéphane**
Responsable Maintenance et Travaux Neufs, CANELIA ROUVROY POUFRE, ROUVROY-SUR-AUDRY.
demeurant à CHALANDRY-ELAIRE

- **Madame TOZZI Giovanna**
Agent d' Entretien, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à HAYBES

- **Madame TUOT Virginie**
Analyste Inventaire, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à AIGLEMONT

- **Monsieur UBYCHA Didier**
Aide-Conducteur, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à REMAUCOURT

- **Madame VALENTE Franckie**
Conducteur de Ligne, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur VARLOTEAUX Johann**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WADELINCOURT

- **Madame VERDELOT Christine**
Hôtesse de Caisse, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur VERMANDEL Christophe**
Technicien Méthodes, TREFIMETAUX SAS, FROMELENNES.
demeurant à RANCENNES

- **Monsieur VERNEL Régis**
Opérateur-Régleur, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à YONCQ

- **Monsieur VILLE Michel**
Agent Polyvalent, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur VILLERS Pascal**
Opérateur- Régleur, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à POURU-SAINT-REMY

- **Monsieur VUILLEMIN Alain**
Chef d'Atelier, TSO, CHELLES.
demeurant à VILLY

- **Monsieur WACKMENKO Jérôme**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à RIMOGNE

- **Monsieur WAELES Pascal**
Responsable Expéditions, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Monsieur WALGRAFFE Patrick**
Conducteur de Matériel de Collecte, ONYX EST-VEOLIA PROPLETE RHIN RHONE,
REIMS.
demeurant à SEDAN

- **Madame WASLET Isabelle**
Cadre Bancaire, BANQUE KOLB, NANCY.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame WERY Véronique**
Comptable, AMPHENOL AIR I.B, CARIGNAN.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur WROBLEWSKI Jean- François**
Contremaître en Plasturgie, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur ZAIDI Karim**
Polyvalent Fonderie, TREFIMETAUX SAS, FROMELENNES.
demeurant à GIVET
- **Madame ZEGHDANE Aïssa**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à REVIN
- **Monsieur ZUCCARO Sylvain**
Assistant Sécurité, A. SCHULMAN PLASTICS S.A.S., GIVET.
demeurant à AUBRIVES

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur ADAM Dominique**
Vendeur, NORAUTO, VILLERS-SEMEUSE.
demeurant à LA HORGNE
- **Monsieur ALEXANDRE Denis- Michel**
Technicien, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à ANGECOURT
- **Madame ANDREA Patricia**
Employée Administratif, SOCIETE ARDENNAIS DE CANCEROLOGIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur ANDRE Christophe**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à NEUVILLE-LES-THIS
- **Madame ANDRYJASKIEWICZ Sandrine**
Educatrice Spécialisée, COMITE LA TOUR à GLAIRE, SEDAN.
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur AUBENTON Thierry**
Responsable de Production, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur BADOUX Vincent**
Opérateur de Production, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à ANGECOURT

- **Madame BAIJOT Sylvie**
Dessinateur DAO, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS
- **Madame BAUDET Marielle**
Assistante Contrôle Gestion, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE Centre R&D,
MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur BAYARD Jean- Luc**
Responsable d'Atelier, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur BAYETTE Jean- Michel**
Monteur Câbleur Qualifié, STT SOCIETE TRANSFERT TECHNOLOGUE, LA FERTE-
SUR-CHIEFS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame BEAUJET Elisabeth**
Hôtesse de Caisse, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à AMAGNE
- **Monsieur BEL Didier**
Responsable Bureau d'Etudes, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à TETAIGNE
- **Monsieur BELOTTI Bruno**
Technicien d'Etudes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur BENCHABANE Mohand**
Cariste, LA FONTE ARDENNAISE FA2 FA3, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Madame BERG Dominique**
Agent de Fabrication, FABB 21, FUMAY.
demeurant à REVIN
- **Madame BERTELOODT Odile**
Marketing Specialist, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur BICCHIELLI Rémo**
Adjoint Responsable Maintenance, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à RETHEL
- **Monsieur BILLAUDEL Michel**
Conducteur Clansman, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS
- **Monsieur BISTAK Fabrice**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur BOCQUET Thierry**
Cariste, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS

- **Monsieur BOITELET Thierry**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHILLY

- **Monsieur BOSQUET Eric**
Technicien d'Etudes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LAVAL-MORENCY

- **Monsieur BOTELLA Serge**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur BOUKOUTANE Abdelhamid**
Monteur Câbleur Qualifié, STT SOCIETE TRANSFERT TECHNOLOGUE, LA FERTE-
SUR-CHIERS.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur BOURGA Olivier**
Régleur, SAS T21, RAUCOURT-ET-FLABA.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA

- **Monsieur BOVE Mario**
Conducteur Installations Cariste, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame BREST Jacqueline**
Secrétaire, CARSAT NORD-EST, NANCY.
demeurant à ETREPIGNY

- **Madame BRETON Ourida**
Conducteur, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur BRICHET Denis**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Monsieur CAMUS Olivier**
Contrôleur Qualité, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Monsieur CANIARD Hubert**
Régleur Polyvalent, ALBEA TUBES FRANCE SAS, SAINTE-MENEHOULD.
demeurant à MONTHOIS

- **Monsieur CANNIAUX Thierry**
Magasinier- Cariste, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à RENWEZ

- **Monsieur CAZORLA Jean- Claude**
Responsable Achats, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE Centre R&D, MOUZON.
demeurant à TOURNES

- **Monsieur CHARLIER Alain**
Outilleur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à MARGUT

- **Monsieur CHARLIER Gilbert**
Tourneur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à MARGUT
- **Monsieur CLOSSE Eric**
Polyvalent P2, TAGAR SAS, CARIGNAN.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame CLOUET Sylvie**
Secrétaire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, SEDAN.
demeurant à MAISONCELLE-ET-VILLERS
- **Monsieur COLAS David**
Lamineur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à MESSINCOURT
- **Monsieur COLLET Alain**
Technicien en Automatisme, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur CUNY Philippe**
Ingénieur, ESSILOR INTERNATIONAL, CRETEIL.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur DA SILVA James**
Maintenancier Installations Générales Electro, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALAIVES-ET-BUTZ
- **Madame DA SILVA PEREIRA Jocelyne**
Agent de Fabrication, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur DE ANDRADE Manuel**
Cadre de Chantier, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à BALAN
- **Monsieur DEBIEVE Enguerrand**
1er de Ligne Conducteur, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FAGNON
- **Monsieur DECAMPS Norbert**
Agent de Production, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à LOGNY-BOGNY
- **Monsieur DEMANGE Philippe**
Technicien d'Etudes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLOING
- **Monsieur DE MIRANDA Manuel**
Leader, FABB 21, FUMAY.
demeurant à HAYBES
- **Monsieur DEMISSY Eric**
Adjoint Pilote Industriel, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à VILLERS-DEVANT-MOUZON

- **Madame DEMONTIS Marise**
Employée Commerciale, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à AMBLY-FL.EURY

- **Monsieur DEVOUGE Christophe**
Professionnel des Services, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à ROCROI

- **Madame DION Claudine**
Educatrice Spécialisée, A.A.S.E.A.A, BAZEILLES.
demeurant à TETAIGNE

- **Monsieur DOMMELIER Eric**
Cariste, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES.
demeurant à BAR-LES-BUZANCY

- **Monsieur DONNAY Philippe**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à SEDAN

- **Madame DOUBLET Catherine**
Responsable Service Transports, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MAIRY

- **Monsieur DOUBLET Jean- Yves**
Agent de Production Polyvalent, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MAIRY

- **Monsieur DUFOUR Philippe**
Agent de Production, FABB 21, FUMAY.
demeurant à GUE-D'HOSSUS

- **Monsieur DUPONT Yvon**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à RIMOGNE

- **Madame DUPREZ Josiane**
Assistante de Direction, SAEM ARCAVI, CHALANDRY-ELAIRE.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame DUPRIEZ Nicole**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur DUQUENNE Jean- Pierre**
Chef de Cour, BIGMAT, VOUZIERES.
demeurant à BRIEULLES-SUR-BAR

- **Monsieur ELTRUDIS David**
Modeleur, LA FONTE ARDENNAISE FA 4, HAYBES SUR MEUSE.
demeurant à VIREUX-WALLERAND

- **Madame ESPINOSA Maria- Isabel**
Agent de Fabrication, FABB 21, FUMAY.
demeurant à REVIN

- **Madame EVRARD Evelyne**
Secrétaire, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur FEGARD Fabrice**
Ingénieur- Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALAIVES-ET-BUTZ
- **Monsieur FERNANDEZ Nicolas**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Madame FERON Odile**
Agent d'Entretien, PHARMACIE DES ARCHERS, RETHEL.
demeurant à TAGNON
- **Monsieur FETROT Jean- Charles**
Professionnel de Laboratoire, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur FEY Régis**
Conducteur d'Engin, SADE CGTH, METZ.
demeurant à LONNY
- **Madame FLEUROT Nadège**
Assistante Commerciale Comptable, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à HAUDRECY
- **Madame FLIPO Christiane**
Gestionnaire Système Information, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHALANDRY-ELAIRE
- **Monsieur FONTAINE Pascal**
Outilleur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à BAR-LES-BUZANCY
- **Monsieur FOULON Christophe**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur FRERING Jean- Louis**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame FROMENT Marie- Christine**
Responsable du Service Social de la Mame, CARSAT NORD-EST, NANCY.
demeurant à VOUZIERES
- **Monsieur GALHAUT Bernard**
Technicien Métrologie, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à TERRON-SUR-AISNE
- **Monsieur GALICHET Thierry**
Chef de Projet, LA FONTE ARDENNAISE FA0, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à LES AYVELLES

- **Monsieur GALLET Fabrice**
Outilleur 1, ALBEA TUBES FRANCE SAS, SAINTE-MENEHOULD.
demeurant à CHALLERANGE
- **Monsieur GARDIEN Philippe**
Cadre Bancaire, LCL CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur GARNIER Bruno**
Opérateur Polyvalent UEP Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALAIVES-ET-BUTZ
- **Monsieur GAROT Mario**
Agent Logistique, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à HAM-LES-MOINES
- **Monsieur GAVART Vincent**
OP Dossier Technique, ALBEA TUBES FRANCE SAS, SAINTE-MENEHOULD.
demeurant à CHALLERANGE
- **Monsieur GEMMERLE Michel**
Chef d'Equipe, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES.
demeurant à SAVIGNY-SUR-AISNE
- **Madame GERARD Christine**
Assistante Achats Indirects, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur GERARD Pascal**
Lamineur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à BLAGNY
- **Madame GIMGEMBRE Brigitte**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME
- **Madame GOYER Danielle**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-MEUSE
- **Monsieur GRUNENBERGER Pascal**
Maintenancier process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur GUERBAUX Pascal**
Manager Opérationnel, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur GUILLAUME Régis**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à AMBLIMONT
- **Monsieur GUILLEMAIN Jean- Claude**
Conducteur de Travaux, S.A.M.B.P, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur GUSTIN Jean- Michel**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à POURU-SAINT-REMY
- **Monsieur HAILLON Philippe**
Agent de Production, FABB 21, FUMAY.
demeurant à HAYBES
- **Madame HENRION Dolorés**
Ouvrière, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à MATTON-ET-CLEMENCY
- **Monsieur HENRY Frédéric**
Outilleur Mise au Point Assemblage, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BEAUMONT-EN-ARGONNE
- **Madame HENRY Marie- Thérèse**
Educatrice Spécialisée, IMPRO D'ORZY, REVIN.
demeurant à WARCQ
- **Monsieur HENRY Pascal**
Outilleur Mise au Point Assemblage, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT
- **Madame HERMANOWIEZ Fabienne**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHEL.
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur HEUCLIN Samuel**
Engobeur, MONIER, SIGNY-L'ABBAYE.
demeurant à LUMES
- **Monsieur HOCLET Philippe**
Régleur Noyautage, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à FLOING
- **Monsieur HODIER Christian**
Technicien SAV, ELECTROCLASS, BUSSY-SAINT-GEORGES.
demeurant à PUILLY-ET-CHARBEAUX
- **Monsieur HOUAZENE Mustapha**
Magasinier, SAS T21, RAUCOURT-ET-FLABA.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA
- **Monsieur HUET Olivier**
Noyauteur, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à DOM-LE-MESNIL
- **Madame JACQUEMIN Liliane**
Chef d'Equipe, FABB 21, FUMAY.
demeurant à HAYBES
- **Monsieur JACQUES Didier**
Technicien de Laboratoire, NEXANS INTERFACE, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Monsieur JOSEPH Laurent**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA NEUVILLE-A-MAIRE

- **Monsieur JULIEN Didier**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHALANDRY-ELAIRE

- **Madame KOWALSKI Sylviane**
Agent de Fabrication, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur KREBS Daniel**
Ebarbeur, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur KUBOW Olivier**
Agent de Production, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES.
demeurant à AMAGNE

- **Monsieur LACROIX Marcel**
Pontier, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame LAGABBE Murielle**
Acheteur, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur LAHAYE Didier**
Technicien Dépannage, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur LAHERY Jean- Pierre**
Cariste, INVICTA GROUP, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur LALLOUE Jean-Marie**
Maintenancier process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur LALY Bruno**
Conducteur de Machine, ARDENN PAC, TOURNES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur LAMBERT Hervé**
Electricien, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à VAUX-LES-MOUZON

- **Monsieur LANGINY Daniel**
Chef d'Atelier, TAGAR SAS, CARIGNAN.
demeurant à OSNES

- **Monsieur LANGINY Michel**
Technicien, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE Centre R&D, MOUZON.
demeurant à POURU-SAINT-REMY

- **Monsieur LANTENOIS Etienne**
Responsable Devis, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES,
demeurant à SAINT-MOREL
- **Monsieur LAPORTE Joël**
Polyvalent Entretien, EVERBAL, EVERGNICOURT,
demeurant à ASFELD
- **Monsieur LARTIGUE Patrick**
Responsable Commercial, POINT. P DOCKS DE L'OISE, NOYON,
demeurant à REVIN
- **Monsieur LAURENT Jean- Claude**
Outilleur Mise au Point Assemblage, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur LAURENT Pascal**
Chef d' Equipe Parachèvement, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame LAVERNE Michaela**
Secrétaire Commerciale Trilingue, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE,
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur LECAILLON Didier**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON,
demeurant à MOUZON
- **Monsieur LECLERC Thierry**
Educateur Technique Spécialisé, A.F.E.I.P.H, FUMAY,
demeurant à LES MAZURES
- **Monsieur LECKET Frédéric**
Outilleur Mécanicien et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur LECRIQUE Philippe**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LEDOUX Pascal**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à RIMOGNE
- **Madame LEFEBVRE Muriel**
Responsable Achat/Personnel, ARDEN PLAST, MOUZON,
demeurant à MOUZON
- **Monsieur LEFEVE Arnaud**
Gestionnaire du Personnel, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à TOURNES

- **Monsieur LEGENDRE Bruno**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS
- **Monsieur LEJEUNE Philippe**
Maintenancier Process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur LE NESTOUR Patrick**
Contrôleur Qualité, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur LENOBLE Laurent**
Lamineur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame LEPICIER Sylvie**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD'AINES, RETHEL.
demeurant à RETHEL
- **Monsieur LEPINE Eric**
Cariste, PLAFOMETAL, MONTHERME.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur LESIEUR Franck**
Outilleur Mécanicien et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Madame LESIEUR Isabelle**
Assistante Commerciale, NEALIA, SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE.
demeurant à BIERMES
- **Monsieur LESIEUR Jacques**
Conducteur Préparateur Terre, MONIER, SIGNY-L'ABBAYE.
demeurant à THIN-LE-MOUTIER
- **Madame LE TUMELIN Nathalie**
Chef d'Equipe, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à BREVILLY
- **Monsieur LHOEST Thierry**
Agent de Fabrication, LA FONTE ARDENNAISE FA2 FA3, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame LOMBA Marlène**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LORRAIN Benoît**
Cariste-Magasinier, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à BOSSEVAL ET BRIANCOURT
- **Monsieur LOUSTH Laurent**
Chef d'Atelier Production, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à BLAGNY

- **Monsieur LUCAS Martial**
Opérateur Régleur, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GIVONNE
- **Monsieur MAGGIO Nicolas**
Cadre Technique, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur MAREFF Richard**
Noyauteur, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame MARTIN Valérie**
Assistante RII, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-MARCEAU
- **Monsieur MASSON Thierry**
Responsable Montage, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à JOIGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur MELOT Marc**
Responsable Planning, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à ESCOMBRES-ET-LE-CHESNOIS
- **Monsieur METZNER Pascal**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame MICHEL Marie- Josée**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Monsieur MIGNE Olivier**
Chef de Chantier, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à LINCAMPES
- **Madame MOGE Martial**
Chef d'Equipe, CMD E CARDOT, DOUZY.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur MONGIAT Bruno**
Cariste, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NEUFMANIL
- **Monsieur MONTANINI Vincent**
Vendeur Automobile, AUTOBERNARD CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SECHEVAL
- **Madame MOREIRA Sylvie**
Agent de Fabrication, FABB 21, FUMAY.
demeurant à HAYBES

- **Madame MOURON Marielle**
Correspondante Technologique de l'Information, EBERSPÄCHER Systèmes d'Echappement,
SAINT-MICHEL.
demeurant à TARZY

- **Monsieur MOYSE Pierre**
Régleur Polyvalent, ALBEA TUBES FRANCE SAS, SAINTE-MENEHOUL.D.
demeurant à CONDE-LES-AUTRY

- **Madame MOZET Marie- France**
Comptable, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à CARIGNAN

- **Monsieur MULLER Maurice**
Technicien d'Exploitation, DALKIA EST, ESSEY-LES-NANCY.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame MULLER Patricia**
Agent à Domicile, ADAPAH ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur NARDONE Johnny**
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D' ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur NEMERY Eddy**
Agent de Production, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à FLOING

- **Monsieur NICAISE Yannick**
Conducteur Bobst, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur NOSBUSCH Alain**
Cariste, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à TREMBLOIS-LES-CARIGNAN

- **Monsieur OUDJOURDI Mohand**
Agent de Production, INVICTA GROUP, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur PAGNON Francis**
Responsable Magasin, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à DONCHERY

- **Monsieur PASQUALI Ludovic**
Outilleur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à CARIGNAN

- **Madame PERIN Isabelle**
Gestionnaire Gestion Administrative, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Monsieur PEROTIN Thierry**
Conducteur Bobst, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur PERU Yannick**
Conseiller de Formation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GLAIRE
- **Monsieur PHILIPPE Vivian**
Magasinier, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ANGECOURT
- **Madame PIANTONI Valérie**
Comptable, A.F.E.I.P.H. ENTREPRISE ADAPTEE, FUMAY.
demeurant à REVIN
- **Madame PIAT Chantal**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur PINTO GUIMARAES Adelino**
Maître Ouvrier, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à VRIGNE-MEUSE
- **Monsieur PIQUET Jean- Luc**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à REVIN
- **Madame PIROIS Annie**
Aide Hôtelière, HÔTEL CAMPANILE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur PLAZA-CORRAL Juan- Antonio**
Ingénieur-Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAULCES-MONCLIN
- **Madame PLEDEL Béatrice**
Responsable Commerciale, PLAFOMETAL, MONTHERME.
demeurant à MONTHERME
- **Monsieur PLONQUET Hubert**
Technicien, N.P.L., GESPUNSART.
demeurant à REVIN
- **Monsieur POGNON Gilles**
Opérateur Exploitation, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur PONCELET Fabrice**
Peintre, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur POULAIN Jimmy**
Chaudronnier, CARAMEAUX SAS, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à RENWEZ
- **Monsieur PREY Régis**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à LETANNE

- **Monsieur QUENARDEL Noël**
Technicien, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur QUIBEL Bruno**
Responsable de Projets, ESTEL SAS, REIMS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur RAEL Fabien**
Régleur Mécanicien, SAS T21, RAUCOURT-ET-FLABA.
demeurant à LA BESACE
- **Monsieur RENAUD Gilles**
Chauffeur Poids Lourds, PONCIN T.P., LA GRANDVILLE.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur RENAUX Bernard**
Magasinier- Cariste, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT
- **Monsieur RICCHIUTI Antonio**
Rotomouleur, ROTOPLUS, TOURNES.
demeurant à REMILLY-LES-POTHEES
- **Monsieur RICHARD Jean- René**
Concepteur, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à CHATEAU-PORCIEN
- **Monsieur ROBERT Daniel**
Monteur Produits Finis, INVICTA GROUP, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur ROCHON Bruno**
Leader Prototypes P1 P2, VALEO SYSTEMES THERMIQUES, REIMS.
demeurant à JUNIVILLE
- **Monsieur ROUET Pascal**
Chauffeur, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur ROUSSELLE Olivier**
Cariste, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame ROUTA Véronique**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à QUATRE-CHAMPS
- **Monsieur RUSNARCZYK Didier**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GESPUNSART
- **SAWICKI Jean- François**
Gérant, SARL S.B.M., BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Madame SIMON Christelle**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHEL.
demeurant à MAZERNY

- **Madame SIRE Chantal**
Encadrante Expérimentée, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur SITKO François**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur SLOWINSKI Sylvain**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur SOHIER Lionel**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-MENGES
- **Monsieur SPROCATTI Christophe**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Madame SUCUROVSKI Anita**
Agent Administratif, ACMA CULOT, VOUZIERS.
demeurant à VOUZIERS
- **Monsieur TABET Hamou**
Cariste, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur TAFLAN Isa**
Maçon, EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE, SEDAN.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur TAVARES Philippe**
Chauffeur Routier, STEF TRANSPORT REIMS, REIMS.
demeurant à SAINT-LOUP-EN-CHAMPAGNE
- **Monsieur THOMAS Christophe**
Chef d'Equipe Maintenance, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur THOMAS Jean- Paul**
Agent de Fabrication, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur TITEUX Jean- Noël**
Maintenancier Process, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à AUBIGNY-LES-POTHEES
- **Madame TITEUX Sarah**
Assistante d' Expédition, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS
- **Monsieur TITEUX Serge**
Contrôleur Pièces Primaires, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Monsieur TOURY Didier**
Vendeur Conseil VRP, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à RAILLICOURT
- **Monsieur TRIOT Jean- Marc**
Ingénieur- Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME
- **Madame TRUSSARDI Véronique**
Correspondante Commerciale, BOLLORE ENERGY, PUTEAUX.
demeurant à ETREPIGNY
- **Monsieur VANNIER Dominique**
Animateur d'Equipe Forge, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à LIART
- **Monsieur VILLANI Antonio**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-MENGES
- **Monsieur VILLE Michel**
Agent Polyvalent, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur VILLERS Pascal**
Opérateur- Régleur, ARDENCA SAS, MOUZON.
demeurant à POURU-SAINT-REMY
- **Monsieur VOISIN Francis**
Outilleur Misc au Point Assemblage, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS
- **Monsieur VOISIN Johny**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA GRANDVILLE
- **Monsieur VOTION Laurent**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur WALLEZ Laurent**
Meuleur- Finition, LA FONTE ARDENNAISE FAI, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à SEDAN
- **Madame WARION Corinne**
Inspectrice Conseil, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant à SAINT-LAURENT
- **Monsieur WISNIEWSKI Philippe**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur WROBLEWSKI Jean- François**
Contremaître en Plasturgie, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur ZERINGER Guy**
Ingénieur-Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame ABSOUS Véronique**
Animateur d'Equipe, DIRECTION REGIONALE DU SERVICE MEDICAL DU NORD-EST,
NANCY.
demeurant à BRIEULLES-SUR-BAR
- **Monsieur ADNET Christian**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur AFGOUR Hassan**
Secrétaire Régional, URI CFDT, CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur ALIF Eric**
Opérateur Polyvalent UEP Cariste Logistique, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur ANDRY Régis**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur ANTONIAK Freddy**
Technicien de Méthodes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à POURU-AUX-BOIS
- **Monsieur ANTONIAK Joël**
Technicien en Automatisme, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à DOUZY
- **Monsieur AUBERT Jean- Luc**
Chef d' Equipe Noyautage, LA FONTE ARDENNAISE FAI, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur AUBRY Pascal**
Réceptionnaire, INTERMARCHE SAS CHARCO, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame BAIJOT Dominique- Lucienne**
Secrétaire, COMITE LA TOUR à GLAIRE, SEDAN.
demeurant à FLOING
- **Monsieur BALCI Hamdi**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame BAUDA Nathalie**
Technicien de Logistique - Approvisionnement, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Monsieur BAUDIN Dominique**
Outilleur, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Madame BAYETTE Annick**
Agent de Contrôle, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à OSNES

- **Madame BAYOT Christine**
Titulaire de Bureau, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BEAUGRAND Thierry**
Serrurier, GUNNEBO, BAZANCOURT,
demeurant à SAULT-LES-RETHEL

- **Monsieur BELLACHIOMA Denis**
Maintenancier process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à WARCQ

- **Monsieur BELOIN Laurent**
Animateur QSE, VAUCHE, SEDAN,
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Madame BERNARD Dominique**
Magasinière, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à VIREUX-WALLERAND

- **Monsieur BERNARD Thierry**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BIGORGNE Francis**
Maintenancier Process, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BONNAIRE Laurent**
Cadre Opérationnel Expert, CAF DES ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME

- **Monsieur BORGABELLO Yannick**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à SERY

- **Madame BOUILLON Bernadette**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à BOULZICOURT

- **Monsieur BOUILLON Jean- François**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Madame BOZENDORF Sylvie**
Responsable d' Unité, CAISSE PRIMAIRE D' ASSURANCE MALADIE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Monsieur BRASSEUR Didier**
Agent Amélioration Continue, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à DONCHERY

- **Monsieur BRIDE Marc**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ARREUX

- **Monsieur BUSQUET Dominique**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SORMONNE

- **Monsieur CAMPAGNOLO Pascal**
Agent Travaux, VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, METZ.
demeurant à REVIN

- **Monsieur CAMUS Jean- François**
Conducteur Combiné, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur CANIARD Jean- Pierre**
1er de Ligne Conducteur, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES

- **Monsieur CANIARD Patrice**
Maintenancier Process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Monsieur CANON Denis**
Noyauteur, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à AOUSTE

- **Monsieur CANON Philippe**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-JEAN-AUX-BOIS

- **Monsieur CANON Thierry**
Professionnel de Laboratoire, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Monsieur CANTARERO Antonio**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Madame CARBONETTO Lucile**
 Professionnel de Laboratoire, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à VILLERS-SUR-BAR

- **Monsieur CARTIAUX Dominique**
 Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur CAZORLA Jean- Claude**
 Responsable Achats, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE Centre R&D, MOUZON.
 demeurant à TOURNES

- **Monsieur CHALANDRE Michel**
 Responsable de Site de Fabrication, ALLIANE, RETHEL.
 demeurant à SAULT-LES-RETHIEL

- **Monsieur CHARLES Fabrice**
 Maintenanier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
 CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Monsieur CHAYOT Janic**
 Maintenanier process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
 CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à GRUYERES

- **Monsieur CHEMIN Marcel**
 Soudeur, ARDEN VERINS, RETHIEL.
 demeurant à RETHIEL

- **Madame CHRISMENT Isabelle**
 Cadre Technique RAF, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur CIAMPA Jean- Marc**
 Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à SIGNY-LE-PETIT

- **Monsieur CLAUDE Philippe**
 Technicien d' Achats, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à HAUDRECY

- **Madame CLESSE Marie- France**
 Chargée de Clientèle, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à MOUZON

- **Monsieur COEN Jean- Jacques**
 Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
 demeurant à BLAGNY

- **Madame COLAS Corinne**
 Secrétaire Commerciale, MILLAUTO REIMS, REIMS.
 demeurant à AUSSONCE

- **Monsieur COLLINET Dominique**
Facilitateur Régleur, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur COPIT Pascal**
Mécanicien, SUM- TECH, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à POIX-TERRON
- **Monsieur CORDIER José**
Technicien de Méthodes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DONCHERY
- **Madame COSSIO Corinna**
Chargée de Clientèle, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Madame CROUCHET Muriel**
Conducteur Installations Conditionnement, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur CUPERLIER Thierry**
Agent de Maîtrise, EVERBAL, EVERGNICOURT.
demeurant à AVAUX
- **Madame DA SILVA PEREIRA Jocelyne**
Agent de Fabrication, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur DAZY Jean- Pierre**
Polyvalent P2, TAGAR SAS, CARIGNAN.
demeurant à CARIGNAN
- **Monsieur DEAUCOURT Dany**
Responsable Local Métier, VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, METZ.
demeurant à FLOING
- **Monsieur DEBIEUVRE Dominique**
Agent de Fabrication, FABB 21, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Monsieur DEDEBANT Martial**
Directeur d'Agence, BANQUE KOLB, NANCY.
demeurant à SEDAN
- **Madame DEDION Lydie**
Opératrice de Saisie, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur DELACROIX Didier**
Agent de Production, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA
- **Madame DEMANET Patricia**
Conducteur Installations Conditionnement, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DOM-LE-MESNIL

- **Monsieur DEMISSY Bernard- André**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ROUVROY-SUR-AUDRY

- **Monsieur DEMISSY Denis**
Cariste, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur DEMISSY Philippe**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES

- **Monsieur DEMOULIN Daniel**
Inspecteur Manager Performance, GENERALI VIE, PARIS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur DENIS James**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur DEVOUGE Jean- Noël**
Technicien de Méthodes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à MONTCORNET

- **Monsieur DIALLO Bernard**
Chef de Groupe, O-1 MANUFACTURING FRANCE, REIMS.
demeurant à GOMONT

- **Monsieur DI BRASI Agostino- Daniel**
Métallier, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Madame DIDIER Marilyne**
Agent de Production, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES.
demeurant à VONCQ

- **Madame DION Brigitte**
Chef d'Equipe, AMPHIENOL AIR LB, CARIGNAN.
demeurant à MESSINCOURT

- **Monsieur DOLIQUE Jean- Luc**
Technicien de la Qualité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VIREUX-WALLERAND

- **Madame DONNET CHALENTON Françoise**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur DOUCE Dominique**
Maintenancier Installations Générales, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ROCQUIGNY

- **Monsieur DOUCET Olivier**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur DOURY Jean- Paul**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur DROUIN Régis**
Responsable Maintenance, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à HANNOGNE-SAINT-MARTIN

- **Monsieur DUFOUR Patrick**
Fraiseur, NUMALLIANCE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à FLEIGNEUX

- **Monsieur DUGAUGUEZ Jean- Louis**
Technicien Hautement Qualifié, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur DUMONT Robert**
Responsable Qualité Opérationnel, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à GIVONNE

- **Monsieur DUPONT Benoît**
Outilleur Mécanicien et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à ISSANCOURT-ET-RUMEL

- **Monsieur DUPUY Didier**
Responsable Outillage, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur DU SOUICH François**
Chef de Bain, SA MARCEL FRANCE MECANO GALVA, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur DUSSART Daniel**
Responsable Maintenance Outillage, AMPHENOL AIR I.B, CARIGNAN.
demeurant à GLAIRE

- **Monsieur EL MOUADDABE Hamid**
Gestionnaire du Personnel, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur ERNEST Eric**
Agent de Production, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES.
demeurant à CHALLERANGE

- **Monsieur ESPINOSA José**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur ESTEBAN Daniel**
Chef d'Equipe, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à VIREUX-MOLHAIN

- **Madame ETHUIN Sylvie**
Conducteur Installations Conditionnement, MONDELEZ FRANCE BISCUITS,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame EVRARD Agnès**
Laborantine, VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, METZ.
demeurant à BALAN

- **Monsieur EVRARD Luc**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur FACCHINI Renzo**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Monsieur FAUCHOIS Richard**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BLAGNY

- **Madame FEUILLETTE Béatrice**
Agent de Service, ASSOCIATION TRAITS D' UNION, TRELON.
demeurant à LA NEUVILLE-AUX-JOUTES

- **Monsieur FEUILLETTE Etienne**
Educateur Spécialisé, ASSOCIATION TRAITS D' UNION, TRELON.
demeurant à LA NEUVILLE-AUX-JOUTES

- **Monsieur FLEUROT Alain**
Chauffeur- Livreur, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à HAUDRECY

- **Monsieur FOURNET Bruno**
1er de Ligne Conducteur, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WIGNICOURT

- **Monsieur FOURNIER Renaud**
Carrossier, AUTOBERNARD CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES

- **Monsieur FRADET Hervé**
Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur FRANCOIS Denis**
Chauffeur- Livreur, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à CLIRON

- **Monsieur FRICOTEAU Franck**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur FROUMY Jean- Yves**
Professionnel de Laboratoire, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur GABORIT Thierry**
Technicien, INVICTA GROUP, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VIVIER-AU-COURT

- **Madame GALLOY Tania**
Médiatrice, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur GAMAIN Dominique**
Chef d'Equipe, ESTEL SAS, REIMS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame GENON Florence**
Aide-Comptable, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à REVIN

- **Monsieur GEORGES André**
Chef d' Equipe Noyautage, LA FONTE ARDENNAISE FAI, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA

- **Monsieur GERARD Franck**
Maintenancier Installations Générales Electro, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BEAUMONT-EN-ARGONNE

- **Monsieur GERARDIN Fabrice**
Agent Amélioration Continue, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à LAUNOIS-SUR-VENCE

- **Monsieur GERVAIS Pascal**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA HORGNE

- **Monsieur GILLARD Régis**
Team Leader, N.P.L., GESPUNSART.
demeurant à HAYBES

- **Monsieur GILLET Jean- Pierre**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à MONTCORNET

- **Madame GILLET Marie- Ange**
Psychologue, COMITE LA TOUR à GLAIRE, SEDAN.
demeurant à DONCHERY

- **Monsieur GODART Ariel**
Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Monsieur GOSSET Francis**
Gestionnaire de Flux, ALBEA TUBES FRANCE SAS, SAINTE-MENEHOULD.
demeurant à CHALLERANGE

- **Madame GUILLAUME Murielle**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHEL.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur GUISLAIN Pascal**
Electromécanicien, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à AVANCON

- **Monsieur HACQUART Eric**
Responsable de Ligne, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Monsieur HEBERT Erick**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOULZICOURT

- **Monsieur HENRY Didier**
Maintenancier Installations Générales, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NEUFMANIL

- **Monsieur HIN Pascal**
Professionnel de Laboratoire, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur HIRSCHY Daniel**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame HONS Chrystelle**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, SEDAN.
demeurant à ARTAISE-LE-VIVIER

- **Monsieur HULIN Germain**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NEUFMANIL

- **Monsieur HURAND Gérard**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame IRIGOYEN Michèle**
Responsable Achats, SA MARCEL FRANCE MECANO GALVA, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à ISSANCOURT-ET-RUMEL

- **Monsieur JACOB Gilles**
Grenailleur, FONDERIES VIGNON, HARAUCOURT.
demeurant à HARAUCOURT
- **Madame JACQUET Nathalie**
Technicienne Traitement du Courrier, CAF DES ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur JORON Claude**
Technicien de Logistique Approvisionnement, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BAZEILLES
- **Madame JOSIEN Yolande**
Conducteur Installations Conditionnement, MONDELEZ FRANCE BISCUITS,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOULZICOURT
- **Monsieur JOURNE Thierry**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LES MAZURES
- **Monsieur KARMUSIK Olivier**
Pilote Système de Production, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à ISSANCOURT-ET-RUMEL
- **Monsieur KLINOWSKI Franck**
Tourneur, FABER, BAZEILLES.
demeurant à CARIGNAN
- **Madame KRAUSS Danièle**
Responsable Administrative CES, CAISSE PRIMAIRE D' ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à RENWEZ
- **Monsieur LABILLOIS Pierre**
Responsable Commercial, ARCELOR MITTAL CENTRES DE SERVICES - Etablissement
Gray, GRAY.
demeurant à MAUBERT-FONTAINE
- **Madame LABROCHE Laurence**
Gestionnaire Notes de Frais, ARCELORMITTAL DISTRIBUTION SERVICES, SAINT-
BRICE-COURCELLES.
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur LACAILLE Gilles**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MAUBERT-FONTAINE
- **Monsieur LAGODA Olivier**
Professionnel de Laboratoire, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Madame LALLEMENT Sylvie**
Opératrice de Saisie, MAXIMO, TAISSY.
demeurant à WARCQ
- **Monsieur LAMBEAUX Philippe**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLIZE
- **Madame LAMBERT Annick**
Agent de Production et Restauration en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BREVILLY
- **Monsieur LAMBERT Bruno**
Technicien de la Qualité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à MARGUT
- **Monsieur LAMBERT Ghislain**
Noyauteur, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Madame LAMORLETTE Nadia**
Agent de Service, RESIDENCE FOYER DES SORBIER, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LAMOUREUX Maurice**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LARUE Eric**
Cariste, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur LARUE Philippe**
Inspecteur LCTI, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur LATOUR Eric**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHEVEUGES
- **Monsieur LEBAILLIF Jean- Paul**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur LEBEAU Emmanuel**
Agent de Maintenance, STEVENIN NOLLEVAUX, LES HAUTES-RIVIERES.
demeurant à LES HAUTES-RIVIERES
- **Monsieur LECLERCQ Bernard**
Chef d' Equipe Parachèvement, LA FONTE ARDENNAISE FA 4, HAYBES SUR MEUSE.
demeurant à FUMAY
- **Madame LECLERS Marie- Antoinette**
Agent de Fabrication, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur LECRIQUE Régis**
Professionnel Logistique, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LEDUC Gilles**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES
- **Monsieur LEDUCQ Christian**
Technicien en Automatisme, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHALANDRY-ELAIRE
- **Madame LEFEBVRE Annie**
Secrétaire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, SEDAN.
demeurant à NOYERS-PONT-MAUGIS
- **Madame LEFEBVRE Muriel**
Responsable Achat/Personnel, ARDEN PLAST, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur LEFEBVRE Thierry**
Conducteur Moyens Industriels, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FAGNON
- **Madame LEJEUNE Catherine**
Correspondant SNP, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à OMONT
- **Monsieur LELIEVRE Sylvain**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VIVIER-AU-COURT
- **Monsieur LEONARD François**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GESPUNSART
- **Monsieur LESCAILLE Bruno**
Chef de ligne, GUNNEBO, BAZANCOURT.
demeurant à SAULT-LES-RETHEL
- **Madame LIEGEOIS Corinne**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur LIPERT Lucien**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à DOUZY
- **Madame LUCAS Véronique**
Gestionnaire de Clientèle Particuliers, CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE, METZ.
demeurant à BALHAM

- **Monsieur LUDINART Dominique**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CORNY-MACHEROMENIL

- **Madame MABILLON Cécile**
Ingénieur-Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ECORDAL

- **Monsieur MACHADO Dominique**
Maçon, COLAS NORD EST RONGERE, SEDAN.
demeurant à FRANCHEVAL

- **Monsieur MAGGIOROTTI Régis**
Cariste Bout de Chaîne, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur MAGNY Philippe**
Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à AIGLEMONT

- **Monsieur MAMPEY Eric**
Technicien Expérimenté, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à LES MAZURES

- **Monsieur MANICHON Olivier**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur MASSET Christian**
Manager, CARREFOUR, RETHEL.
demeurant à SAULT-LES-RETHEL

- **Monsieur MAUCORT Christian**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à ROCROI

- **Madame MENNESSON Nadine**
Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE, NANTES.
demeurant à RENNEVILLE

- **Monsieur MENUT Pascal**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-LAURENT

- **Monsieur MERIEUX Francis**
Agent de Production et Conditionneur en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur MICELLI Massimiliano**
Responsable Informatique et Acheteur, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à REVIN

- **Monsieur MICHEL Alain**
Ebarbeur, FONDERIES VIGNON, HARAUCOURT.
demeurant à VILLERS-DEVANT-MOUZON

- **Monsieur MINE Denis**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLEIGNEUX

- **Madame MOING Gislhaine**
Opératrice de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à CARIGNAN

- **Monsieur MOREAU Gilles**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-LOUP-TERRIER

- **Monsieur MOZET Eric**
Analyste Qualité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LUMES

- **Monsieur MOZET Walter**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à HARAUCOURT

- **Monsieur NANGNIOT Thierry**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur NAUDIN Francis**
Agent de Production, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIER.
demeurant à CHALLERANGE

- **Monsieur NEVEUX Alain**
Magasinier, CARDOT NATURE, DOUZY.
demeurant à DOUZY

- **Monsieur NICOLE Joël**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VIVIER-AU-COURT

- **Monsieur NOIRANT Maurice**
Ingénieur-Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur OGEE Patrice**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur PAQUET Jean- Pierre**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SAINT-LAURENT

- **Monsieur PECHEUX Patrick**
Soudeur, EBERSPÄCHER Systèmes d'Echappement, SAINT-MICHEL.
demeurant à ANTHENY

- **Monsieur PELTIER Olivier**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MAZERNY

- **Monsieur PELTIEZ Jacques**
Agent Logistique, SA MARCEL FRANCE MECANO GALVA, VRIGNE-AUX-BOIS,
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur PERIGNON Jean- Louis**
Agent de Production, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIER.S.
demeurant à VOUZIER.S
- **Monsieur PERLOT Jean- Luc**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLIZE
- **Monsieur PETITFRERE Ronald**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOURG-FIDELE
- **Monsieur PIERRE Jean- Paul**
Ouvrier d'Entretien Retraité, ESPACE HABITAT, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur PILARD Hubert**
Monteur, A.F.E.I.P.II, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Madame PINET Myriam**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHEL.
demeurant à DOM-LE-MESNIL
- **Monsieur PINORI Dominique**
Agent de Production, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à BAZEILLES
- **Monsieur PINOT Claude**
Agent de Maintenance, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIER.S.
demeurant à NEUFLIZE
- **Monsieur PINTEAUX Gilles**
Maintenancier Process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LONNY
- **Monsieur POTAUFEUX Richard**
Employé de Banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant à AVAUX
- **Madame PREVEDELLO Bruna**
Opératrice de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur PREY Régis**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à LETANNE
- **Monsieur PRUDHOMMEAUX José**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur QUANIAUX Philippe**
Directeur des Opérations, DEFTA, MARNE LA VALLEE Cédex 4.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur RENARD Bruno**
Maintenancier Installations Générales Electro, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à HOULDIZY

- **Monsieur RENAULT Christophe**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES

- **Monsieur RENAUX Bernard**
Magasinier- Cariste, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT

- **Monsieur RICHART Jean- Luc**
Ingénieur-Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES

- **Monsieur ROBERT Jean- Patrick**
Ingénieur-Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur ROBIN Thierry**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SECHEVAL

- **Madame ROFFE Patricia**
Conducteur Installations Conditionnement, MONDELEZ FRANCE BISCUITS,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES

- **Madame ROUGET Annie**
Hôtesse de caisse, CARREFOUR, RETHIEL.
demeurant à AIRE

- **Monsieur ROY Patrice**
Responsable Contrôle Produits Finis, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à AIGLEMONT

- **Monsieur RYBSKI Fabrice**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Madame SABA Giovanna**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur SCHLOSSER Jean-Luc**
Technicien de Chiffrage, CLEMESSEY SA, REIMS.
demeurant à MENIL-ANNELLES

- **Monsieur SCHMICKRATH Jacky**
Agent de Recette, LA FONTE ARDENNAISE FA 4, HAYBES SUR MEUSE.
demeurant à FEPIN
- **Monsieur SCHONER Benoît**
Métallier, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT
- **Monsieur SCHWARTZ Christian**
Technicien en Automatisme, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur SIKORZINSKI Michel**
Maintenancier process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur SIMIDE Lionel**
Responsable Bureau Etudes, SA MARCEL FRANCE MECANO GALVA, VRIGNE-AUX-
BOIS.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur SINGERY Thierry**
Magasinier, TURQUAIS BOUCLERIE, RAUCOURT-ET-FLABA.
demeurant à CHEHERY
- **Monsieur SLOWINSKI Denis**
Agent de Production, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur SLOWINSKI Philippe**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à LA GRANDVILLE
- **Monsieur SOIGNEUX Pascal**
Chauffeur-Livreur, ETS SPIRE FRERES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALLAY
- **Monsieur SPIRKEL Laurent**
Agent de Maîtrise, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur STAINE Paolo**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN
- **Monsieur TAKACS Ferencs**
1er de Ligne Conducteur, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLIZE
- **Monsieur TARDIF Jean- Philippe**
Analyste - Chef de Projet, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur TATON Gérald**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à L'ECHELLE.
- **Monsieur TAYMONT Hervé**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOUTANCOURT
- **Madame TESSARI Marie- Christine**
Collaboratrice d'Agence Généraliste, CABINET LE VEN ASSURANCES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à LE CHATELET-SUR-SORMONNE
- **Monsieur THILL Didier**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DOM-LE-MESNIL
- **Monsieur TITEUX Serge**
Contrôleur Pièces Primaïres, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur TONNELIER Laurent**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GUIGNICOURT-SUR-VENCE
- **Monsieur TRICLIN Luc**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SUR-LE-MONT
- **Monsieur TROCHERIE Sylvain**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTHERME
- **Madame TUTIAUX Isabelle**
Pistoleuse, INVICTA GROUP, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VILLE-SUR-LUMES
- **Monsieur VAIREAUX Didier**
Cariste, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur VANDENABEELE Patrick**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY
- **Monsieur VASSEUR Patrice**
Technicien d'Intervention, AVEM SAS, LYON.
demeurant à BIERMES
- **Monsieur VESSERON Pierre**
Technicien d'Exploitation, DALKIA EST, ESSEY-LES-NANCY.
demeurant à BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR

- **Monsieur VILLEROY Jean- Noël**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur VINGTDEUX Jean- Yves**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à SEVIGNY-LA-FORET

- **Monsieur VOGT Willy**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur WATY Bernard**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur WEBER Eric**
Cariste, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à AUFLANCE

- **Monsieur WIDMER Christian**
Ouvrier Espaces Verts en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur WISNIEWSKI Philippe**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur YALVAC Behcet**
Maçon, EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE, SEDAN.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ADDARIO Luigi**
Chef d'Equipe Fusion, LA FONTE ARDENNAISE FA 4, HAYBES SUR MEUSE.
demeurant à FUMAY

- **Madame ANCIAUX Francine**
Agent Professionnel, NEXANS INTERFACE, VRIGNE-AUX-BOIS.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur ANKI Ahmed**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur ARMI Tahar**
Métrologue, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLOING

- **Monsieur AUBERGER Dominique**
Responsable Placement, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur BALTHAZARD Michel**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à VOUZIERES
- **Monsieur BALTI Naçeur**
Agent Logistique, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à LUMES
- **Monsieur BARTEAUX Philippe**
Ouvrier Polyvalent Outillage, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur BATY Jean- Marc**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur BECHARD Serge**
Opérateur Exploitation, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur BECRET Christian**
Ingénieur- Cadre, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE
- **Monsieur BOCAHUT Michel**
Agent d'Entretien Service Généraux, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur BRULANT Joël**
Professionnel Logistique, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur BURETTE Laurent**
Agent de Maîtrise, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME
- **Monsieur CAMBRAY Eric**
Maintenancier process Electromécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur CAMPAGNOLO Pascal**
Agent Travaux, VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, METZ.
demeurant à REVIN
- **Monsieur CERNET Dario**
Magasinier, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame CHAMBRU Véronique**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur CHARBONNIER Frédéric**
Responsable Comptabilité, CAISSE PRIMAIRE D' ASSURANCE MALADIE,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur CHARLIER Michael**
Agent d' Etudes du Travail, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à DOUZY

- **Monsieur CHARPENTIER Thierry**
Grutier, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à VIREUX-MOLHAIN

- **Madame CHAUVEAU Nadia**
Agent de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à BLAGNY

- **Monsieur CHEHET Gilles**
Responsable d' Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur CHOISEL Benoît**
Ingénieur, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à MOUZON

- **Monsieur CHOLET Didier**
Cariste, EBERSPÄCHER Systèmes d'Echappement, SAINT-MICHEL.
demeurant à SIGNY-LE-PETIT

- **Monsieur CROVATTO Frantz**
Technicien de Maintenance, M.A.T.T., MONTCORNET.
demeurant à MAUBERT-FONTAINE

- **Monsieur DA MOTA Manuel**
Grutier, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à BALAN

- **Monsieur DANNEAUX André**
Assembleur Soudeur, ACMA CULOT, VOUZIERES.
demeurant à SAVIGNY-SUR-AISNE

- **Monsieur DAUBY Ghislain**
Pontier Cubilot, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur DELISEE Alain**
Responsable d' Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à PRIX-LES-MEZIERES

- **Monsieur DEMAREZ Didier**
Opérateur Parachèvement, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à MONTHERME

- **Madame DERRIENNIC Nicole**
Infirmière D.E., L INTER ASSOCIATION NORD THIERARCHE, MONTCORNET,
demeurant à HAYBES

- **Madame DETRAU Nadine**
Agent de Service Intérieur, COMITE LA TOUR à GLAIRE, SEDAN.
demeurant à DONCHERY

- **Madame DEVILLERS Brigitte**
Technicien Service Médical, DIRECTION REGIONALE DU SERVICE MEDICAL DU
NORD-EST, NANCY.
demeurant à VILLERS-SUR-BAR

- **Monsieur DIDIER Jean-Marc**
Agent de Maîtrise, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à AUTRECOURT-ET-POURRON

- **Monsieur DOS SANTOS Joaquim**
Outilleur Mise au Point Assemblage, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à DEVILLE

- **Monsieur DOSSE Alain**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à GLAIRE

- **Monsieur DOUARRE Gérald**
Outilleur, AFS SEDAN, GLAIRE.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur DOUCE Pascal**
Réceptionnaire, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Monsieur DROUIN Régis**
Responsable Maintenance, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à HANNOGNE-SAINT-MARTIN

- **Monsieur DUCHENOIS Michel**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Monsieur DUTER Jean- Noël**
Responsable d'unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLIZE

- **Monsieur EPIROTTI Marc**
Agent de Fabrication, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à FLOING

- **Monsieur ESTENNEVIN Patrick**
Centralier, GUNNEBO, BAZANCOURT.
demeurant à SAINT-CLEMENT-A-ARNES

- **Monsieur FONTANA Miguel**
Agent de Production, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Madame FOURNIER Nadine**
Responsable Qualité, ARCELOR MITTAL CONSTRUCTION FRANCE, CONTRISSON,
demeurant à SAINT-MENGES

- **Monsieur FRANCIET Jean- Marie**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MACHAULT

- **Monsieur FURLAN Silvio**
Chef d'Atelier, SAE SMB INDUSTRIES, HAM-LES-MOINES.
demeurant à NOUZONVILLE

- **Monsieur GATIER Frédéric**
Maintenancier Installations Générales, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Madame GAY Nicole**
Technicienne Ordonnancement, CAF DES ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Monsieur GEORGES Alain**
Mécanicien Graisseur, SMURFIT KAPPA - Cartonnerie, RETHEL.
demeurant à RETHEL

- **Monsieur GEORGES Dominique**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Madame GILLARD Elsa**
Comptable, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à LAIFOUR

- **Monsieur GILLARD Régis**
Team Leader, N.P.L., GESPUNSART.
demeurant à HAYBES

- **Monsieur GILLE Jean- Michel**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à LA FRANCHEVILLE

- **Madame GOBRON Claudie**
Secrétaire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, RETHIEL,
demeurant à RETHEL

- **Madame GODFROY Chantal**
Responsable Back Office Commercial, ARCELOR MITTAL CONSTRUCTION FRANCE,
CONTRISSON.
demeurant à WADELINCOURT

- **Madame GODIN Pina**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur GONCALVES Danick**
Assistant Statistique, CPAM DE LA MARNE, REIMS,
demeurant à AVAUX
- **Monsieur GONZALEZ Raphaël**
Chef de Service ESAT, A.F.E.I.P.H, FUMAY,
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE
- **Monsieur HABAI Didier**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON,
demeurant à MOUZON
- **Monsieur HEMONET Bernard**
Conducteur Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à NEUVILLE-LES-THIS
- **Monsieur HERBECQ Christian**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE
- **Monsieur HOLLEAU Pascal**
Opérateur Réception Quai, CANELIA ROUVROY POUDRE, ROUVROY-SUR-AUDRY,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur HOME Fabrice**
Conducteur d'Engins, COLAS NORD-EST CENTRE, VIVIER-AU-COURT,
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame HORELLOU Evelyne**
Opératrice Nettoyage, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Madame HORLON Francine**
Ouvrière, AMPHENOL AIR LB, CARIGNAN,
demeurant à DOUZY
- **Madame HOUZEE Odile**
Technicienne de Laboratoire, LABORATOIRE BIO ARD' AISNE, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à DAMOUZY
- **Madame IRIGOYEN Michèle**
Responsable Achats, SA MARCEL FRANCE MECANO GALVA, VRIGNE-AUX-BOIS,
demeurant à ISSANCOURT-ET-RUMEL
- **Madame JEANNESSON Nadine**
Monitrice d'Atelier 2ème classe, A.F.E.I.P.H, FUMAY,
demeurant à ROCROI
- **Monsieur JOUNIAUX Jean- Pierre**
Soudeur, SUM- TECH, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à SEDAN
- **Madame KIRSCHTETTER Céline**
Emballeuse, INVICTA GROUP, VIVIER-AU-COURT,
demeurant à DONCHERY

- **Monsieur KUSZMIEZ Francis**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à VILLY

- **Madame LAHOUCHE Pascaline**
Préparatrice en Pharmacie, PHARMACIE SERRIER, MONTIGNY-LES-METZ,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame LAMOUREUX Danilla**
Monteur, A.F.E.I.P.II, FUMAY,
demeurant à FUMAY

- **Monsieur LAMOUREUX Eric**
Conducteur d'Installation, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à REVIN

- **Monsieur LANAILLE Gérard**
Employé Commercial, CARREFOUR, RETHEL,
demeurant à RETHEL

- **Madame LEFEBVRE Muriel**
Responsable Achat/Personnel, ARDEN PLAST, MOUZON,
demeurant à MOUZON

- **Monsieur LEFEVRE Bruno**
Chef de Chantier, EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE, SEDAN,
demeurant à BALAN

- **Monsieur LELLIG Pascal**
Opérateur Exploitation, ARCELORMITTAL, MOUZON,
demeurant à Villes-Cernay

- **Monsieur LENOBLE Alain**
Moniteur, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur LENTZ Guy**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à SEDAN

- **Monsieur LIEBEAUX Pascal**
Cariste, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT,
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame LIEGEART Anne- Marie**
Employée de Bureau, LA FONTE ARDENNAISE FA0, VIVIER-AU-COURT,
demeurant à NOUZONVILLE

- **Monsieur LOISON Thierry**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES,
demeurant à MONTHERME

- **Monsieur LORIOT Pierre**
Technicien d'Achats, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES,
demeurant à VRIGNE-AUX-BOIS

- **Monsieur LORTON Alain**
Mécanicien, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur LUCZKA Patrick**
Manager d'Equipe d'Exécution, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à MOUZON
- **Monsieur MAHE José**
Educateur Spécialisé, IMPRO D'ORZY, REVIN.
demeurant à DONCHERY
- **Monsieur MAHY Pascal**
Responsable de Secteur, MONDELEZ FRANCE BISCUITS, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à MONTCY-NOTRE-DAME
- **Monsieur MALICET Norbert**
Ouvrier Polyvalent, ATELIERS DES JANVES, BOGNY-SUR-MEUSE.
demeurant à NOUZONVILLE
- **Monsieur MARE Miguel**
Meuleur- Finition, LA FONTE ARDENNAISE FA1, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à DOM-LE-MESNIL
- **Monsieur MARGAS François**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Monsieur MARQUES DE ANDRADE Antonio**
Chef de Chantier, SAS PICARD MAURICE, VRIGNE-MEUSE.
demeurant à FLOING
- **Madame MARTINEZ Martine**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES
- **Madame MARY Claudine**
Assistante de Service du Personnel, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE
- **Monsieur MARY Eric**
Assembleur Soudeur, ACMA CULOT, VOUZIERS.
demeurant à NEUVILLE-DAY
- **Monsieur MERCIER Bruno**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LA FERTE-SUR-CHIERS
- **Monsieur MEUNIER Gilles**
Gestionnaire Gestion Administrative, URSSAF CHAMPAGNE-ARDENNE, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à FAGNON

- **Monsieur MIQUEL Guy**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLOING

- **Monsieur MOHIMONT Jean- Philippe**
Responsable Travaux Neufs, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à FLOING

- **Madame MOREAU Odile**
Technicien Service Clients, CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur NICOLETTA Christian**
Mécanicien Ajusteur, AMADA EUROPE, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à BALAN

- **Monsieur NOIZIER Jean**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur OLIVIER Marc**
Outilleur Mécanique et Brut, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Monsieur OUDART Jean- Luc**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à VILLERS-SEMEUSE

- **Monsieur PAILLAT Jean- Paul**
Chef d'Equipe de Production, SOCIETE ATV, RETHEL.
demeurant à SORBON

- **Monsieur PANIER Sylvain**
Agent de Maîtrise, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCHERY.
demeurant à FLEIGNEUX

- **Monsieur PARANCE Dominique**
Technicien de Maintenance, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-
MEZIERES.
demeurant à CHALANDRY-ELAIRE

- **Monsieur PECHEUX Pierre**
Agent de Production, SOPAP AUTOMATION, TOURNES.
demeurant à CLAVY-WARBY

- **Monsieur PEREZ Alain- Gérard**
Agent Comptable, CAF DES ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur PETRE Didier**
Outilleur, HANON SYSTEMS CHARLEVILLE S.A.S., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLOING

- **Madame PIERRE Régine**
Comptable, SOLIHA ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Madame POLIDORE Evelyne**
Responsable Expédition, SOCIETE COLIN MILAS, LES HAUTES-RIVIERES.
demeurant à LES HAUTES-RIVIERES

- **Monsieur POSIN Jean- Louis**
Agent de Fabrication, ALIANE, RETHEL.
demeurant à SEUIL

- **Madame PREVOT Françoise**
Opératrice Production, VALEO SYSTEMES THERMIQUES, REIMS.
demeurant à VIEUX-LES-ASFELD

- **Madame RAGUET Pascale**
Employée de Services Divers, Association du Parc de Belval, BELVAL-BOIS-DES-DAMES.
demeurant à BELVAL-BOIS-DES-DAMES

- **Monsieur RAGUET Richard**
Garde, Association du Parc de Belval, BELVAL-BOIS-DES-DAMES.
demeurant à BELVAL-BOIS-DES-DAMES

- **Monsieur RENAUDIN Joël**
Agent de Production, ARDENNES MACHINING INDUSTRIES, VOUZIERES.
demeurant à MARS-SOUS-BOURCQ

- **Monsieur RENAUX Bernard**
Magasinier- Cariste, TARKETT FRANCE, SEDAN.
demeurant à REMILLY-AILLICOURT

- **Monsieur RODRIGUES Francisco- Antero**
Maintenancier Process Mécanicien, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur ROUSSELLE Dominique**
Responsable Forge, SOCIETE COLIN MILAS, LES HAUTES-RIVIERES.
demeurant à BOGNY-SUR-MEUSE

- **Madame ROYNETTE Sylviane**
Contrôleur Allocataires, CAF DES ARDENNES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à WARNECOURT

- **Madame SABBADIN Rachel**
O.S. Cableuse, EIFFAGE ENERGIE LORRAINE MARNE ARDENNES, DONCHERY.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur SANCHEZ Rafael**
Agent de Recette, LA FONTE ARDENNAISE FA5, VIVIER-AU-COURT.
demeurant à NOUVION-SUR-MEUSE

- **Monsieur SANTERRE Philippe**
Responsable d'Unité, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LES AYVELLES

- **Monsieur SAVIN Gilbert**
Technicien, N.P.L., GESPUNSART.
demeurant à REVIN

- **Monsieur SCHENTEN Dominique**
Responsable Service Maintenance, VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
METZ.
demeurant à SAINT-CLEMENT-A-ARNES

- **Monsieur SCHLOSSER Marie- Rose**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SACHY

- **Madame SCHOHN Martine**
Agent de Comptabilité, NEXANS POWER ACCESSORIES FRANCE, DONCIERY.
demeurant à VIVIER-AU-COURT

- **Monsieur SIMON Benoît**
Encadrant Qualifié, POLE EMPLOI GRAND EST, STRASBOURG.
demeurant à HARAUCOURT

- **Monsieur SINGERY François**
Agent de Fabrication, SAS T21, RAUCOURT-ET-FLABA.
demeurant à RAUCOURT-ET-FLABA

- **Monsieur TAKACS Laci**
Estampeur au Pilon, ATELIERS BADRE-DEROME, THILAY.
demeurant à THILAY

- **Monsieur TASSIN Denis**
Lamineur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à CARIGNAN

- **Monsieur TATON Régis**
Maintenancier Installations Générales Mécaniques, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LEPRON-LES-VALLEES

- **Monsieur TILMONT Pascal**
Opérateur Polyvalent UEP Forge Fonderie, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES,
CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à LAIFOUR

- **Madame TINTINGER Catherine**
Correspondante Commerciale, BOLLIORE ENERGY, PUTEAUX.
demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES

- **Monsieur TUOT Bruno**
Responsable de Ligne, ARCELORMITTAL, MOUZON.
demeurant à BAZEILLES

- **Monsieur VESSERON Fabien**
Agent de Production en E.S.A.T., A.A.P.H., CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à SEDAN

- **Monsieur WALLENDORFF Jean- Louis**
Agent de Recette, LA FONTE ARDENNAISE FA 4, HAYBES SUR MEUSE.
demeurant à HARGNIES

- **Madame WANGON Martine**
Monteur, A.F.E.I.P.H, FUMAY.
demeurant à FUMAY

- **Monsieur WANWEST- WINKEL Hervé**
Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE, NANTES.
demeurant à LES AYVELLES

- **Monsieur WATELET Jean**
Lamineur, LA FOULERIE, CARIGNAN.
demeurant à SAILLY

- **Monsieur WERY Eric**
Conseiller de Clientèle, CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE,
METZ,
demeurant à HAYBES

- **Monsieur WIART Francis**
Chef d'Agence Adjoint, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-
HALATTE.
demeurant à MONTHERME

- **Monsieur WILLAIME Denis**
Technicien d'Etudes, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARLEVILLE-MEZIERES.
demeurant à FLIZE

- **Monsieur WISNIEWSKI Philippe**
Opérateur de Fabrication, FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE, MOUZON.
demeurant à MOUZON

Article 5 : L'Unité Départementale des Ardennes de la DIRECCTE Grand-Est est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Charleville-Mézières, le **16 JUIL. 2018**


Le Préfet

Pascal JOLY

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Préfecture 08

8-2018-07-13-001

**AP PERIMETRE PROTECTION PLACE DUCALE
VILLE CH-MEZ 2018**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

Cabinet
Service des sécurités
Bureau de la sécurité intérieure,
radicalisation et sécurité routière

ARRÊTÉ
instaurant un périmètre de protection Place Ducale
destiné à assurer la sécurité de la retransmission de la finale
de la Coupe du Monde 2018 de football

LE PRÉFET DES ARDENNES,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

VU le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L. 226-1 et suivants ;

VU le code de la santé publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et les Départements ;

VU l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent ;

VU l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord ;

VU le décret du président de la république du 9 juin 2016 nommant M. Pascal JOLY, préfet des Ardennes ;

VU le plan gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes Vigipirate n° 10200/SGDSN/PSN/PSE du 1^{er} décembre 2016 ;

Considérant qu'en application de l'article L 226-1 du code de la sécurité intérieure : « *afin d'assurer la sécurité d'un lieu ou d'un évènement exposé à un risque d'actes de terrorisme à raison de sa nature et de l'ampleur de sa fréquentation, le représentant de l'État dans le département est autorisé à instituer un périmètre de protection au sein duquel l'accès et la circulation des personnes sont réglementés* » ;

Considérant la prégnance de menace terroriste sur le territoire national ;

Considérant l'engouement populaire résultant de la qualification de l'équipe de France pour la finale de la Coupe du Monde 2018 de football et les risques de troubles à l'ordre public dans des évènements à forte densité de fréquentation ;

Considérant que des mesures de sécurité renforcées se justifient particulièrement pour la retransmission de la finale de la Coupe du Monde 2018 de football qui se tient le dimanche 15 juillet 2018 Place Ducale à Charleville-Mézières qui peut accueillir plus de 3 000 personnes ;

Considérant le dispositif de vigilance et d'intervention mis en place par le maire de Charleville-Mézières pour assurer la sécurité de l'accès à la Place Ducale, prévoyant notamment l'intervention de sa police municipale et la société de sécurité privée LADP ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures complémentaires à celles prises par la ville de Charleville-Mézières ;

Considérant la nécessité de prévenir tout risque de trouble à l'ordre public par des mesures adaptées limitées dans le temps ;

Considérant que durant cette période, il y a lieu d'instaurer un périmètre de protection aux fins de prévention d'un acte de terrorisme et de sécurisation du déroulement de la retransmission de la finale de la Coupe du Monde 2018 de football, Place Ducale à Charleville-Mézières, le dimanche 15 juillet 2018 à partir de 16 h 00 jusqu'au lundi 16 juillet 2018 à 01 h 00 ;

Considérant que l'accès à ce périmètre de protection est subordonné aux mesures de contrôle prévues à l'article 4 du présent arrêté ;

Considérant, dès lors, la nécessité pour l'autorité de police compétente d'assurer, dans ces circonstances, la sécurité des personnes et des biens par des mesures adaptées et proportionnées au niveau élevé et persistant de la menace terroriste à l'occasion de la retransmission de la finale de la Coupe du Monde 2018 de football retransmise Place Ducale à Charleville-Mézières ;

Sur proposition de Mme la Directrice des services du Cabinet ;

A R R Ê T E

Article 1er : Il est instauré un périmètre de protection Place Ducale à Charleville-Mézières le dimanche 15 juillet 2018 à partir de 16 h 00 jusqu'au lundi 16 juillet 2018 à 01 h 00 ;

Article 2 : Ce périmètre comprend la Place Ducale et ses accès principaux qui sont les suivants :

- Rue du Petit-Bois ;
- Rue du Moulin ;
- Rue de Mantoue ;
- Escalier menant à la rue du Théâtre ;
- Rue de la République.

Article 3 : Les mesures mises en œuvre pour régler l'accès et la circulation des personnes au sein du périmètre de protection, dans les conditions fixées par l'article L 226-1 du code de la sécurité intérieure, sont :

- palpations de sécurité ;
- contrôle visuel des bagages ;
- fouille des bagages ;
- visite des véhicules.

A l'exception de la visite des véhicules, et conformément à l'article L 226-1 du code de la sécurité intérieure, les mesures mises en œuvre pourront être réalisées par des agents de la police municipale de la ville de Charleville-Mézières et des agents exerçant l'activité mentionnée à l'article L 611-1 du code précité.

Ces mesures de vérification sont subordonnées au consentement des personnes souhaitant accéder ou circuler à l'intérieur du périmètre.

En cas de refus de s'y conformer, ces personnes ne sont pas admises à y pénétrer ou sont reconduites à l'extérieur du périmètre selon les dispositions de l'article L 226-1 du code de la sécurité intérieure.

Article 4 : Les personnes portant une tenue destinée à dissimuler leur visage au sens de la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 se verront interdire l'accès au périmètre de protection ou en seront refoulées.

Article 5 : Sont interdits à l'intérieur du périmètre de protection défini à l'article 2, le port, le transport, et l'utilisation d'artifices de divertissement, de pétards, d'armes réelles ou factices, quelle qu'en soit la catégorie, et de tous autres objets pouvant constituer une arme au sens de l'article 132-75 du code pénal.

Article 6 : L'accès au périmètre de protection par des animaux dangereux au sens des articles L 211-11 et suivants du code rural et de la pêche maritime, en particulier des chiens de la première et de la deuxième catégorie, est interdit.

Article 7 : L'introduction de contenants en verre est interdite dans le périmètre de protection durant la durée de sa mise en œuvre.

Article 8 : La détention, le transport de boissons alcoolisées, ainsi que leur consommation, sont interdits, à l'exception de la consommation effectuée auprès des débits de boissons installés à l'intérieur de la zone du périmètre de protection durant la durée de sa mise en œuvre.

Article 9 : Tout survol du périmètre de protection par drone ou tout autre engin télépiloté est interdit.

Article 10 : Toute dérogation aux hauteurs minimales du survol des agglomérations et des rassemblements de personnes ou d'animaux accordée par arrêté préfectoral est suspendue pendant la durée de mise en œuvre du périmètre de protection.

Article 11 : La directrice des services du Cabinet, le maire de Charleville-Mézières, le directeur départemental de la sécurité publique des Ardennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et dont un exemplaire sera transmis au Procureur de la République.

Charleville-Mézières, le 13 juillet 2018

Le préfet,



Pascal JOLY

Délais et voies de recours :

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit :

- par recours gracieux auprès de mes services
- par recours hiérarchique auprès de M. le Ministre de l'Intérieur

Ce recours hiérarchique doit être écrit, et expose les arguments ou faits nouveaux et comprend la copie de la décision contestée.

Le recours gracieux ou hiérarchique ne suspend pas l'application de la présente décision.

En l'absence de réponse dans le délai de deux mois à compter de la date de la réception de votre recours, celui-ci doit être considéré comme implicitement rejeté.

Vous pouvez former un recours contentieux par écrit devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne.

Préfecture 08

8-2018-07-12-001

Arrêté n° 2018/414 portant mandatement d'office de dépenses obligatoires sur le budget 2018 de la commune de Neuville-lès-This



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

Direction de la citoyenneté
et de la légalité.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'État

Arrêté n° 2018/414
portant mandatement d'office de dépenses obligatoires
sur le budget 2018 de la commune de Neuville-lès-This

Le Préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-16 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret du 9 juin 2016 nommant M. Pascal JOLY en qualité de préfet des Ardennes ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2018/66 du 2 février 2018 portant délégation de signature à M. Frédéric CLOWEZ, secrétaire général de la préfecture des Ardennes ;
- Vu la demande présentée par la direction départementale des finances publiques des Ardennes en vue d'obtenir le mandatement d'office d'une somme de 775,50 € due par la commune de Neuville-lès-This au syndicat intercommunal de musique de Renwez au titre de l'exercice 2017 ;
- Vu la mise en demeure adressée au maire de Neuville-lès-This le 29 mai 2018 ;
- Considérant que cette mise en demeure n'a pas été suivie d'effet ;
- Sur proposition du secrétaire général,

A R R E T E :

Article 1^{er} : Il est mandaté sur le budget 2018 de la commune de Neuville-lès-This, au profit du syndicat intercommunal de musique de Renwez, la somme de 775,50 € au titre de sa participation aux frais de fonctionnement du syndicat.

Cette créance a fait l'objet du titre exécutoire n° 2017-T6-1 du 31/01/2017.

.../...

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification :
- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le préfet des Ardennes ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture, la directrice départementale des finances publiques des Ardennes et le maire de Neuville-lès-This sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui leur sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés de l'État.

Charleville-Mézières, le 12 JUIL. 2018

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Pour le secrétaire général absent,
La Sous-Préfète de Sedan,



Marie CORNET

Préfecture 08

8-2018-07-12-002

Arrêté n° 2018/415 portant mandatement d'office de dépenses obligatoires su le budget 2018 du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

Direction de la citoyenneté
et de la légalité

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'État

Arrêté n° 2018/415
portant mandatement d'office de dépenses obligatoires
sur le budget 2018 du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde

Le Préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-16 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret du 9 juin 2016 nommant M. Pascal JOLY en qualité de préfet des Ardennes ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2018/66 du 2 février 2018 portant délégation de signature à M. Frédéric CLOWEZ, secrétaire général de la préfecture des Ardennes ;
- Vu la demande présentée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse en vue d'obtenir le mandatement d'office d'une somme de 15 956 € due par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde à cet établissement au titre du recouvrement d'une redevance "*pollution d'origine domestique*" (14 506 €) majorée de 10 % pour retard de paiement (1 450 €) ;
- Vu la mise en demeure adressée au président du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde le 29 mai 2018 ;
- Considérant que suite à cette mise en demeure, le syndicat s'est acquitté, le 5 juin 2018, du montant de la facture de 14 506 € mais n'a pas réglé la majoration de 1 450 € ;
- Sur proposition du secrétaire général,

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est mandaté sur le budget 2018 du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde, au profit de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, la somme de 1 450 € au titre du recouvrement d'une majoration consécutive au retard de paiement d'une facture "*Redevance pollution d'origine domestique*".

Cette créance a fait l'objet du titre exécutoire n° 2017/4093 du 23/10/2017.

.../...

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le préfet des Ardennes ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture, la directrice départementale des finances publiques des Ardennes et le président du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Gironde sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui leur sera notifié et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés de l'État.

Charleville-Mézières, le 12 JUIL. 2018

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Pour le secrétaire général absent,
La Sous-Préfète de Sedan,



Marie CORNET

Préfecture 08

8-2018-07-19-001

Arrêté n° 2018/425 du 19 juillet 2018 portant délégation de signature à M. Frédéric CLOWEZ, secrétaire général de la préfecture des Ardennes, chargé de la suppléance des fonctions de sous-préfet de Sedan

PRÉFET DES ARDENNES

Préfecture

Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité

Arrêté n° 2018/425
portant délégation de signature
à M. Frédéric CLOWEZ, secrétaire général de la préfecture des Ardennes,
chargé de la suppléance des fonctions de sous-préfet de Sedan

Le préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le code de commerce ;

Vu le code électoral ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code forestier ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de procédure pénale ;

Vu le code de la route ;

Vu le code rural ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le code du sport ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

.../...

Vu le décret n° 64-260 du 14 mars 1964 modifié portant statut des sous-préfets ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment ses articles 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 modifié portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 31 mars 2015 nommant M. Alain LIZZIT en qualité de sous-préfet de Vouziers ;

Vu le décret du 9 juin 2016 nommant M. Pascal JOLY préfet des Ardennes ;

Vu le décret du 24 juin 2016 nommant M. Frédéric CLOWEZ en qualité de secrétaire général de la préfecture des Ardennes ;

Vu le décret du 8 août 2017 nommant Mme Marie CORNET en qualité de sous-préfète de Sedan ;

Vu le décret du 17 janvier 2018 nommant Mme Mireille HIGINNEN en qualité de sous-préfète de Rethel ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 décembre 1993 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 janvier 2006 modifié relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral organisant la présidence de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, des commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique et des sous-commissions spécialisées de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu les arrêtés préfectoraux portant affectation de personnel ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur du 22 juin 1995 NOR : INTE9500199C relative aux commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité ;

Vu la circulaire ministérielle (intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration) NOR : IOCD1108865C du 28 mars 2011 d'application de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité routière ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur NOR : INTA1708864C du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets ;

Considérant l'absence prolongée de Mme Marie CORNET à compter du 26 juillet 2018 ;

Sur proposition du secrétaire général ;

AR R E T E

Article 1er : La suppléance des fonctions de sous-préfète de l'arrondissement de Sedan sera assurée par M. Frédéric CLOWEZ, secrétaire général de la préfecture des Ardennes, à compter du 26 juillet 2018 et jusqu'au retour de congé de Mme Marie CORNET.

Article 2 : Durant la suppléance prévue à l'article 1^{er} du présent arrêté, délégation de signature est donnée à M. Frédéric CLOWEZ à l'effet de signer, pour l'arrondissement de Sedan, tous documents dans les matières suivantes :

I - Police générale et sécurité publique :

- Substitution aux maires dans les cas prévus à l'article L 2215-1 du code général des collectivités territoriales et à l'article R 123-28 du code de la construction et de l'habitation ;
- Octroi ou refus du concours de la force publique pour assurer l'exécution des décisions de justice en matière d'expulsion locative ;

- Ordres de réquisition des personnes nécessaires à la lutte contre les fléaux naturels ;
- Instructions des demandes de réalisations d'opérations soumises à autorisation et signature des arrêtés correspondants en matière de délivrance des droits d'eau et autorisation de rejets et prise d'eau, conformément aux articles R 214-6 à R 214-31 du code de l'environnement ;
- Présidence de la commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;
- Autorisations de procéder à des palpations de sécurité lors de manifestation sportive, récréative ou culturelle organisée dans l'arrondissement présentant des risques particuliers en matière d'ordre public.

II - Affaires locales :

- Observations et recours gracieux dans le cadre du contrôle de la légalité et du contrôle budgétaire des arrêtés, délibérations et actes administratifs des communes, de leurs établissements publics et de leurs groupements en application de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée ;
- Information à la demande de l'autorité locale de l'intention du préfet de ne pas déférer devant le tribunal administratif une délibération, un arrêté, un acte ou une convention transmis en application de l'article L 2131-6 du code général des collectivités territoriales ;
- Nomination des agents comptables des régies (article R 2221-30 du code général des collectivités territoriales) ;
- Création, modification et suppression des établissements publics de coopération intercommunale ayant leur siège dans l'arrondissement (quelle que soit leur limite territoriale au sein du département) hors groupement à fiscalité propre, sous réserve de l'information préalable du préfet ;
- Institution d'une commission syndicale chargée de donner son avis sur le projet de détachement d'une section de commune ou d'une portion du territoire d'une commune, soit pour la rattacher à une autre commune, soit pour l'ériger en commune séparée ;
- Institution de commission syndicale appelée à se prononcer sur la gestion des biens et droits d'une section de commune en application des articles L 2411-1 et L 2412-1 du code général des collectivités territoriales ;
- Création de la commission syndicale, prévue à l'article L 5222-1 du code général des collectivités territoriales, chargée de l'administration des droits indivis entre plusieurs communes lorsqu'elles font partie du même département ;

- Ouverture de l'enquête publique prescrite en vue des modifications aux limites territoriales des communes et le transfert de leurs chefs-lieux en application de l'article L 2112-2 du code général des collectivités territoriales ;
- Autorisation des démissions des adjoints au maire (article L.2122-15 du C.G.C.T.) et des vice-présidents des EPCI ayant leur siège dans l'arrondissement (article L.5211-2 du C.G.C.T.), sous réserve de l'information préalable du préfet ;
- Nomination des délégations spéciales prévues par l'article L 2121-35 du code général des collectivités territoriales ;
- Avis de désaffectation des terrains et locaux des écoles élémentaires et maternelles ainsi que des logements d'instituteurs situés dans l'enceinte scolaire ou comportant un accès direct à celle-ci.

III - Réglementation et administration générale :

Surveillance et gardiennage :

- Autorisation d'exercer des fonctions de gardes particuliers et la délivrance de cartes professionnelles ;
- Autorisation d'exercer des activités de surveillance sur la voie publique par des entreprises privées de surveillance et de gardiennage.

Débits de boissons :

- Dérogations permanentes ou temporaires aux horaires de fermeture des débits de boissons ;
- Police administrative des débits de boissons.

Code de la route :

- Suspension du permis de conduire ;
- Arrêtés d'immobilisation ou de mise en fourrière, à titre provisoire, de véhicules susceptibles de confiscation consécutivement à une infraction du code de la route (rfce : article L 325-1-2 du code de la route).

Législation funéraire :

- Erection de monuments commémoratifs (décret n° 68-1052 du 29 novembre 1968) ;
- Création, agrandissement et translation d'un cimetière à moins de 35 mètres des habitations (article L 2223-1 du code général des collectivités territoriales) ;
- Inhumation dans les propriétés particulières (article R 2213-32 du code général des collectivités territoriales) ;

- Transport de corps en dehors du territoire métropolitain (article R 2213-22 du code général des collectivités territoriales) ;
- Transport de cendres en dehors du territoire métropolitain (article R 2213-24 du code général des collectivités territoriales) ;
- Dérogation aux délais prévus pour l'inhumation ou le dépôt en caveau provisoire, ainsi que pour la crémation du corps d'une personne, en prescrivant toutes les dispositions nécessaires (article R 2213-33 du code général des collectivités territoriales).

Commerce :

- Délivrance des récépissés relatifs à l'exercice des revendeurs d'objets mobiliers (article R.321-1 du code pénal).

Voie publique :

- Usage sur le territoire d'au moins deux communes des hauts parleurs sur la voie publique ;
- Quêtes sur la voie publique.

Epreuves sportives :

- Epreuves sportives, compétitions et manifestations soumises à autorisation ou à déclaration, à l'exception des manifestations motorisées dans le domaine de l'aérien ;
- Homologation des terrains sur lesquels se déroulent des manifestations comportant la participation de véhicules à moteur.

Divers :

- Passation des actes de vente ou d'acquisition de terrains dans lesquels l'Etat intervient.

IV - Logement :

- Attribution de logements du parc social aux fonctionnaires, rapatriés et familles prioritaires ;
- Réception des notifications des huissiers de justice des commandements d'avoir à libérer les locaux dans le cadre de la procédure d'expulsion immobilière (article L 613-2-1 du code de la construction et de l'habitation) ;

- Réception des notifications par les huissiers des assignations aux fins de constat de résiliation des baux locatifs (article 24 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs) ;
- Réquisitions de logement (signature, notification, exécution, renouvellement, annulation et main-levée des ordres de réquisitions, actes de procédure divers).

V – Politique de la ville :

- décisions d'irrecevabilité ou de rejet de demande de subvention ;
- décisions et conventions de subvention d'un montant inférieur à 90 000 € par acte, et leurs avenants ;
- tout document d'exécution financière du budget du département (engagement, liquidation, mandatement des crédits du programme 147 et du programme 119-domaine fonctionnel 0119-01-05).

VI - Affaires économiques et sociales :

- Approbation des délibérations, budgets, marchés et travaux des associations syndicales autorisées de propriétaires, des associations foncières urbaines, et des associations foncières de remembrement, et d'une façon générale, l'exercice de la tutelle de ces organismes à l'exception des actes dont la tutelle a été déléguée au directeur départemental des territoires des Ardennes ;
- Constitution et dissolution des associations foncières de remembrement, contrôle de leurs délibérations, budgets et comptes administratifs, caractère exécutoire des rôles, approbation des marchés.

VII - Affaires électorales :

- Désignation des délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales (article L17 du code électoral) ;
- Convocation, hors cas du renouvellement général des conseillers municipaux, de l'assemblée des électeurs (article L 247 du code électoral).
- Enregistrement des déclarations de candidature et délivrance des reçus de dépôt et des récépissés pour les élections municipales.

VIII - Budget de la sous-préfecture :

Dans la limite de l'enveloppe qui lui est notifiée pour l'arrondissement de Sedan, délégation de signature est donnée à M. Frédéric CLOWEZ à l'effet de signer les engagements juridiques et à viser leur exécution sur le programme 307, UO 08, hors titre 2 du ministère de l'intérieur.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement momentané de M. Frédéric CLOWEZ, délégation sera donnée à Mme Florence ANTOINE, attachée principale, secrétaire générale de la sous-préfecture de Sedan, sauf en matière de la politique de la ville et de l'égalité des chances.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric CLOWEZ et Mme Florence ANTOINE, délégation sera donnée à Mme Maryse MOLINARI, secrétaire administratif de classe normale, à l'effet de signer :

1°) toute correspondance ne relevant pas de la politique de la ville et l'égalité des chances et ne comportant pas de décision ;

2°) les pièces relatives à la délivrance des récépissés relatifs à l'exercice des revendeurs d'objets mobiliers ;

3°) les transports de corps et de cendres hors du territoire métropolitain ;

4°) les dérogations aux délais prévus pour l'inhumation ou le dépôt en caveau provisoire, ainsi que pour la crémation du corps d'une personne, en prescrivant toutes les dispositions nécessaires (article R 2213-33 du code général des collectivités territoriales) ;

5°) la présidence de la commission d'arrondissement de Sedan pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

6°) les engagements de dépenses de fonctionnement de la sous-préfecture, dans la limite de 300 € ;

7°) la constatation de la dépense, les titres de perception, les bordereaux de mandatement, les attestations et certificats administratifs, les états des sommes dues, les tableaux de suivi budgétaire ;

8°) les arrêtés de gardiennage ;

9°) l'enregistrement des déclarations de candidature et la délivrance des reçus de dépôt et des récépissés pour les élections municipales.

10°) les récépissés de déclaration de manifestation sportive.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric CLOWEZ délégation sera donnée à Mme Nora AYACHI, attachée, cheffe de la cellule chargée de la politique de la ville et l'égalité des chances, à l'effet de signer en matière de la politique de la ville et de l'égalité des chances :

- 1°) toute correspondance ne comportant pas de décision ;
- 2°) les accusés de réception des dossiers de demande de subvention ;
- 3°) la notification des lettres d'attribution accordant une subvention ;
- 4°) les pièces afférentes au mandat de subvention.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement prolongé de M. Frédéric CLOWEZ, la délégation prévue à l'article 2 sera exercée par Mme Mireille HIGINNEN, sous-préfète de Rehel, ou à défaut de cette dernière par M. Alain LIZZIT, sous-préfet de Vouziers.

Article 7 : Le secrétaire général de la préfecture chargé de la suppléance des fonctions de sous-préfet de Sedan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui lui sera notifié ainsi qu'à Mme HIGINNEN, M. LIZZIT, Mme ANTOINE, Mme MOLINARI et Mme AYACHI, sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'Etat, et dont une copie sera adressée à la directrice départementale des finances publiques des Ardennes.

Charleville-Mézières, le 19 JUIL. 2018

Le préfet,



Pascal JOLY

Préfecture 08

8-2018-06-13-002

Convention de numérisation du plan cadastral entre DDFIP
08 et Com-com Portes du Luxembourg

**MINISTÈRE DE L'ACTION ET
DES COMPTES PUBLICS**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DU LUXEMBOURG**

CONVENTION



Entre les soussignés :

L'État, Ministère de l'Action et des Comptes publics, par la Direction départementale des Finances publiques des Ardennes, représentée par Mme Sylvie HERMANT, Directrice départementale des Finances publiques des Ardennes, désignée ci-après DDFIP des Ardennes, faisant élection de domicile à la Direction Départementale des Finances Publiques des Ardennes, 50 avenue d'Arches - 08011 Charleville-Mezieres Cedex

d'une part, et

La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, désignée ci-après par l'acronyme CCPL, représentée par M. Daniel GILLET, élisant domicile au 37 bis avenue du Général de Gaulle - 08110 Carignan

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir :

- d'une part, les prestations réciproques fournies par la DGFIP et par le partenaire en vue de la constitution et de la mise à jour du plan cadastral informatisé, qui constitue une des couches de la banque de données territoriale (BDT) élaborée par les partenaires associés ;
- d'autre part, les conditions d'usage et de diffusion des données du plan cadastral informatisé inclus dans la BDT.

Article 2 : étendue géographique de la convention

La CCPL comprend 50 communes. Les plans cadastraux des 47 communes suivantes seront numérisés dans le cadre de la présente convention :

Angecourt 08 013, Artaise le Vivier 08 023, Auflance 08 029, Autrecourt et Pourron 08 034, Beaumont en Argonne 08 055, La Besace 08 063, Bièvres 08 065, Blagny 08 067, Brévilly 08 083, Bulson 08 088, Carignan 08 090, Chémery-Chéhéry 08 115, Les Deux villes 08 138, Douzy 08 145, Escombres et le Chesnois 08 153, Euilly Lombut 08 159, La Ferté sur Chiers 08 168, Fromy 08 184, Haraucourt 08 211, Herbeuval 08 223, Létanne 08 252, Linay 08 255, Maisoncelle et Villers 08 268, Malandry 08 269, Margny 08 275, Margut 08 276, Matton et Clémency 08 281, Mogues 08 291, Moiry 08 293, Le Mont Dieu 08 300, La Neuville à Maire 08 317, Osnes 08 336, Puilly et Charbeaux 08 347, Raucourt et Flaba 08 354, Rémilly Aillicourt 08 257, Sachy 08 375, Saily 08 376, Sapogne sur Marche 08 399, Signy Montlibert 08 421, Stonne 08 430, Tétaigne 08 444, Trembloirs les Carignan 08 459, Vaux les Mouzon 08 466, Villers devant Mouzon 08 477, Villy 08 485, Williers 08501, Yoncq 08 502.

Les communes de **Mouzon, Messincourt et Pure**, qui appartiennent à la CCPL, ont déjà leurs plans cadastraux numérisés.

Article 3 : désignation du coordinateur des partenaires associés et du correspondant technique de la DGFIP

Les partenaires associés désignent M. Patrice DEQUIRÉ, responsable du Centre des Impôts foncier de Charleville-Mézières situé à la cité administrative, 2 Esplanade du Palais de Justice, CS 50004 08011 Charleville-Mézières Cédex, coordinateur privilégié de la DGFIP pour l'application de cette convention. Il sera l'interlocuteur technique de la DGFIP lors de la phase de constitution de la couche cadastrale de la BDT. Il sera ensuite le seul destinataire des mises à jour cartographiques et littérales adressées par la DGFIP, qu'il sera chargé de répartir aux autres partenaires, selon leurs zones d'intervention respectives.

La DGFIP désigne M. Arnaud VAILLIER, correspondant technique pour les partenaires aux conventions et pour les prestataires chargés de la numérisation.

Chacune des parties pourra demander l'organisation de réunions de concertation afin de faciliter l'application des dispositions de la présente convention.

Le prestataire retenu est la société **GEOMAP-IMAGIS de Nîmes**.

8 bis Rue Guizot BP 71276

30015 NÎMES CEDEX 1

mél : commerce@geomap-imagis.com

TITRE I CONSTITUTION DE LA COUCHE CADASTRALE DE LA BDT

L'objet du présent titre est de définir la nature et les conditions de mise à disposition et d'utilisation des produits fournis à l'occasion de la constitution du plan cadastral informatisé qui constitue une des couches de la BDT des partenaires associés.

Article 4 : nature des produits fournis

a) Données littérales

La DGFIP s'engage à fournir au coordinateur une copie, en l'état de leurs dernières mises à jour, des fichiers numériques littéraux énumérés ci-après et concernant les communes citées à l'article 2 :

- fichier des propriétaires ;
- fichier des propriétés non bâties ;
- fichier des propriétés bâties ;
- fichier des propriétés divisées en lots (PDL-lots), en complément des fichiers des propriétés bâties et/ou non bâties ;
- fichier des liens entre lots et locaux, en complément des fichiers des propriétés bâties et des PDL-lots.

b) Données cartographiques

De plus, la DGFIP communiquera aux partenaires associés aux fins de numérisation les copies des fichiers des plans scannés, ainsi que les fichiers des localisants parcellaires et, le cas échéant, de géoréférencement, concernant les communes citées ci-avant.

Article 5 : paiement des produits fournis par la DGFIP

La DGFIP délivrera aux partenaires associés les produits mentionnés à l'article 4 conformément aux modalités suivantes :

- a. Données littérales :** elles seront fournies selon les tarifs en vigueur à la DGFIP au moment de la commande ;
- b. Données cartographiques :** en considération de la mission de service public incombant aux partenaires associés, les fichiers seront fournis à titre gratuit.

Article 6 : modalités de numérisation des données cartographiques

La numérisation du plan cadastral comprend différents types de travaux réalisés par les partenaires associés et par la DGFIP :

- **les partenaires associés effectuent la numérisation du plan cadastral dans le système de références géographiques en vigueur, le système de référence retenu « Lambert 93 zones CC50 » et conformément au standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé fondé sur la norme EDIGÉO.** Cela ne fait pas obstacle à ce que les partenaires associés fassent appel à des prestataires de services ;
- la DGFIP, notamment, transmet les fichiers des plans scannés au coordinateur des partenaires associés (cf. article 4), vérifie la numérisation (cf. article 8), et met à jour le plan cadastral informatique inclus dans la BDT, sur sa propre configuration informatique (cf. article 11).

- la DGFIP et les partenaires associés traiteront conjointement les raccords entre feuilles, dans le respect des tolérances fixées par la fiche n°III.1 de la note 01/1B/546 du 5 avril 2001 du bureau GF 3A de la DGFIP.

- Les partenaires associés prendront en charge les opérations de rattachement au système de références géographiques en vigueur des feuilles cadastrales non géoréférencées.

Ces travaux de rattachement seront vérifiés par la DGFIP préalablement à la numérisation des plans cadastraux par les partenaires aux conventions.

Les travaux et la vérification seront réalisés conformément aux prescriptions de l'annexe I de la fiche III.7 de la note du bureau GF 3A 01/1B/546 précitée.

Article 7 : mise en place d'un calendrier de numérisation

Un calendrier de numérisation des feuilles cadastrales fixera les dates prévisionnelles de mise à disposition des fichiers scannés par la DGFIP, de remise par les partenaires des fichiers après numérisation et de vérification par la DGFIP de la qualité de la numérisation.

L'attention des signataires est appelée sur la nécessité d'un suivi rigoureux des délais prévus par ce calendrier pour le bon respect des engagements de chacun.

Article 8 : vérification et octroi des labels

La DGFIP vérifiera par échantillonnage, d'une part, le contenu et la précision des données numériques, d'autre part la structuration des fichiers. Ces vérifications donneront lieu à l'attribution, dans un premier temps d'un label d'exhaustivité et de précision, puis en second lieu, à l'attribution d'un label de conformité au standard de structuration. L'octroi de chacun de ces deux labels donnera lieu à la rédaction d'une notification qui sera adressée au coordinateur des partenaires associés.

1) Label d'exhaustivité et de précision

La vérification de l'exhaustivité et de la précision des données numériques donnera lieu à une série de tests réalisés par la DGFIP.

Chaque commune, après vérification et le cas échéant mise en conformité, recevra de la DGFIP un label validant le résultat de la numérisation effectuée.

Les tests seront réalisés et le label délivré au fur et à mesure de la transmission par les partenaires associés des communes selon le calendrier retenu, et dans un délai maximal de deux mois.

2) Label de conformité au standard et de structuration

La structuration des fichiers, qui devra être conforme au standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé fondé sur la norme Edigéo, sera vérifiée dans un délai maximal de deux mois après l'attribution par la DGFIP des labels d'exhaustivité et de précision.

Dès que la conformité des fichiers numériques de la première commune vérifiée aura été constatée, il sera délivré un label validant la structuration des fichiers pour l'ensemble de la convention. Néanmoins, l'attribution de ce label ne fait pas obstacle à ce que la DGFIP réalise inopinément des contrôles de structuration des fichiers sur les autres communes présentes dans la convention. De plus, le label de conformité au standard et de structuration attribué à l'ensemble d'une convention sera confirmé au non à chaque montée en charge de la commune dans l'application PCI-vecteur.

Article 9 : achèvement de la constitution

La constitution sera considérée comme achevée lorsque, pour chaque commune, les deux labels précités auront été attribués et que les fichiers numériques correspondant à la totalité de la commune auront été remis à la DGFIP.

La mise en vigueur des dispositions de la présente convention afférentes à la mise à jour et à la diffusion des données cadastrales est subordonnée à l'attribution de ces deux labels relatifs, d'une part à la qualité de la numérisation, et d'autre part à la conformité de la structuration des fichiers numériques.

Article 10 : remise par les partenaires associés à la DGFIP d'une copie de l'ensemble des informations relatives au plan cadastral enregistrées dans la BDT

Les partenaires associés délivreront pour chaque commune entière une copie des fichiers numériques vectorisés dans le système de références géographiques en vigueur, (le système de référence retenu, « Lambert 93 zones CC50») selon le standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé fondé sur la norme Edigéo. Cette remise sera effectuée à titre gratuit.

TITRE II

LA MISE À JOUR DE LA COUCHE CADASTRALE DE LA BDT

L'objet du présent titre est de définir la nature et les conditions de mise à disposition des produits que la DGFIP s'engage à fournir aux partenaires associés aux fins de mise à jour du plan cadastral informatisé inclus dans la BDT.

Article 11 : nature des produits fournis par la DGFIP

Le plan cadastral informatisé inclus dans la BDT sera mis à jour exclusivement par la DGFIP sur sa propre configuration informatique matérielle et logicielle (PCI-vecteur), dont le service sera doté dans un délai maximal de six mois suivant la remise de la première commune ayant obtenu le double label prévu à l'article 8.

Par mise à jour, il y a lieu d'entendre la totalité des changements affectant la documentation littérale et cartographique prise en compte par la DGFIP, dans le cadre des travaux de remaniement, de remembrement et de conservation cadastrale.

La DGFIP s'engage à fournir au coordinateur des partenaires associés, en un lot, les données actualisées de la couche cadastrale de la BDT, sous réserve, en ce qui concerne la cartographie, du respect des dispositions afférentes à la validation des données initiales.

Ces données actualisées seront communiquées :

- pour les données cartographiques, selon une périodicité annuelle. La communication s'effectuera par copie de fichiers dans le système de références géographiques retenu (« Lambert 93 zones CC50») et selon le standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé fondé sur la norme Edigéo;
- pour les données littérales, selon une périodicité annuelle ; la transmission s'effectuera par copie de fichiers selon les modalités définies à l'article 4 et conformément au standard d'échange en vigueur à la DGFIP.

Les tracés d'enregistrement seront fournis en même temps que ces transmissions, sur demande des partenaires associés.

Article 12 : paiement des produits fournis par la DGFIP

La DGFIP délivrera aux partenaires associés les produits mentionnés à l'article 11 conformément aux modalités suivantes :

a. Données cartographiques : elles seront délivrées gratuitement en un seul exemplaire au coordinateur des partenaires. La commune signataire de la convention renoncera en échange à la collection communale sur papier ;

b. Données littérales : elles seront fournies selon les tarifs en vigueur à la DGFIP au moment de la commande.

TITRE III

L'USAGE ET LA DIFFUSION DES DONNEES CADASTRALES DE LA BDT

L'objet du présent titre est de définir les conditions d'utilisation et de diffusion des données cadastrales.

Article 13 : droits de propriété intellectuelle sur les données

L'Etat par la DGFIP est l'auteur de l'ensemble de la documentation cadastrale cartographique et littérale visée à l'article 4 de la présente convention, au sens du Code de la propriété intellectuelle.

L'Etat par la DGFIP, titulaire des droits d'auteur sur le contenu de la base et du droit portant sur la structure de la base, conserve ces droits, nonobstant la numérisation du plan par les partenaires, du fait de l'importance de l'investissement en moyens humains et matériels qu'elle met en œuvre dans le cadre de la constitution de la base de données, de la mise à jour permanente du plan cadastral informatisé qu'elle réalise sur son propre matériel et à l'aide de son propre logiciel.

Article 14 : droits du producteur de la base de données

L'Etat (DGFIP) s'engage à fournir gratuitement aux partenaires associés les mises à jour réalisées sur le plan numérique et cède aux partenaires tous les droits de propriété qu'il pourrait se voir reconnaître sur la structure de la base de données territoriale gérée par les partenaires, ou à titre de coproducteur des données fondées sur le PCI qu'elle contient. Il conserve ses droits exclusifs d'auteur des données cadastrales contenues dans cette base, mais il autorise l'usage et la diffusion de l'ensemble des données gérées dans cette base, y compris les données constituées uniquement du plan cadastral numérique, à condition néanmoins que l'origine cadastrale et la dernière date d'actualisation du plan soient clairement mentionnées, et il renonce à revendiquer quelque rémunération que ce soit sur l'usage ou sur la diffusion de ces données.

En contrepartie, les partenaires associés cèdent gratuitement à l'Etat (DGFIP) tous les droits qui pourraient leur être reconnus à titre de producteur sur la propre base de la DGFIP au sens de l'article L. 341-1 du Code de la propriété intellectuelle, soit les droits d'extraction et de réutilisation. Cette cession est accordée pour toute la durée de la protection prévue à l'article L. 342-5 du même Code.

Article 15 : respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Les données cadastrales relatives aux propriétaires, aux propriétés non bâties et aux propriétés bâties sont nominatives et, à ce titre, entrent dans le champ d'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et leurs traitements -ainsi que toute modification ultérieure de ces traitements- doivent par conséquent faire l'objet d'une déclaration à la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Les parties s'engagent par ailleurs à respecter les avis de ladite commission sur ces traitements.

Article 16 : droit d'usage de la documentation cadastrale

La DGFIP accorde aux partenaires associés un droit d'usage sur l'ensemble de la documentation cartographique et littérale mise à leur disposition pour l'exploitation de la BDT pour remplir leurs missions de service public, telles qu'elles découlent de leurs obligations légales et réglementaires.

Les partenaires associés s'assureront notamment que les données cadastrales littérales ne seront utilisées qu'à des fins administratives, statistiques ou économiques dans le strict cadre de leurs missions de service public. En particulier, les données nominatives ne peuvent être utilisées ni à des fins de propagande électorale, ni à des fins publicitaires ou commerciales.

Le droit d'usage accordé par la DGFIP sur les données littérales pendant la durée de la convention est limité aux zones d'intervention respectives des partenaires associés.

Article 17 : diffusion par les partenaires associés des données cadastrales cartographiques

La DGFIP permet aux partenaires associés, pour la durée de la présente convention, de diffuser le plan cadastral informatisé et tout produit composé de données cadastrales cartographiques.

Cette autorisation ne peut pas être cédée à un tiers et ne confère aucun droit d'exclusivité sur la diffusion des données cadastrales ainsi communiquées.

Elle est accordée sous réserve du respect des stipulations afférentes à la validation des données initiales.

Les partenaires associés s'engagent à n'utiliser, aux fins de diffusion, que la version des données cadastrales issue de la dernière mise à jour en leur possession, et de mentionner explicitement sur les données fournies le millésime de ces données. Les partenaires associés sont toutefois autorisés à diffuser des données historiques à condition de préciser en outre après le millésime que celui-ci n'est pas le dernier disponible.

Au cas présent, la Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes (FDEA) a demandé expressément à être considérée comme partenaire associé à cette convention.

Article 18 : protection des droits de l'Etat

Afin que les droits de l'Etat par la DGFIP sur les données cadastrales cartographiques soient connus et préservés, les partenaires associés porteront sur tous les documents diffusés à titre gratuit ou onéreux intégrant des données cartographiques, quelle que soit leur forme, la mention suivante en caractères apparents : « source : direction générale des finances publiques – cadastre ; mise à jour : AAAA », où AAAA est le millésime d'actualisation des données cadastrales ainsi communiquées.

Enfin, dans le cas où les partenaires associés viendraient à connaître l'existence de contrefaçons de données cadastrales, ils s'engagent à en informer la DGFIP sans délai.

Article 19 : conditions financières

Le droit d'usage et l'autorisation de diffusion des données cadastrales sont accordés aux partenaires associés à titre gratuit.

TITRE IV DISPOSITIONS DIVERSES

Article 20 : règlement des différends

Tout conflit portant sur l'interprétation ou sur l'exécution de la présente convention, et pour lesquels une solution amiable ne peut être trouvée, sera soumis aux juridictions administratives du siège du requérant.

Article 21 : résiliation de la convention

Dans le cas où une partie manquerait à exécuter une des obligations substantielles lui incombant au titre de la présente convention, l'autre partie pourra la mettre en demeure d'exécuter ses obligations dans un délai de 2 mois. Passé ce délai, la convention sera considérée comme étant résiliée de plein droit quinze jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect dans un délai de six mois des prescriptions du 2) de l'article 8 relatif à la labellisation de la structuration des fichiers, la DGFIP se réserve le droit de résilier la convention sans préavis.

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable des conséquences de sa défaillance à exécuter ses obligations ou du retard mis par elle à cette exécution, lorsque ce défaut ou ce retard est dû à la survenance d'une situation de force majeure, ou d'un événement qu'elle ne peut raisonnablement maîtriser tels que (sans que cette liste soit limitative) catastrophes naturelles, embargos, conflits du travail, boycotts, guerres, pénuries d'approvisionnement, retards de transport. Cette exonération de responsabilité vaudra aussi longtemps qu'en survivra la cause, sous réserve que la partie qui est empêchée d'exécuter ses obligations en ait informé l'autre dans les meilleurs délais après la date à laquelle la survenance de la cause d'exonération est portée à sa connaissance.

Dans le cas où une situation de force majeure telle que décrite à l'alinéa précédent se prolongerait pour une période supérieure à six mois ou dans le cas où les conséquences de cette situation se prolongeraient pour une période supérieure à six mois, chaque partie pourra résilier la présente convention sous réserve d'en informer l'autre partie par écrit, sans que cette résiliation ne mette aucune responsabilité à sa charge.

La convention sera considérée comme étant résiliée de plein droit quinze jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'issue de la période de six mois précédemment mentionnée.

Article 22 : effet de la résiliation

En cas de résiliation, les dispositions de la présente convention se trouvent être de nul effet, hormis celles de l'article 16 qui continueront à s'appliquer strictement en toutes ses stipulations, pour toute la durée d'exploitation de la BDT.

Article 23 : exhaustivité de la présente convention

La présente convention, en y incluant les annexes qui y sont attachées, reprend l'ensemble des stipulations dont sont convenues les parties, et prévaut sur les conclusions de toutes discussions préalablement intervenues entre les parties, comme sur les termes de tous écrits préalablement échangés entre elles.

Les intitulés des articles tels qu'ils apparaissent dans la présente convention n'y figurent que pour en faciliter la lecture.

De plus, les conditions techniques et financières de collaboration entre partenaires associés seront régies par une convention spécifique à conclure entre eux-mêmes, sans que celle-ci puisse prévaloir sur les termes de la convention.

Article 24 : durée - date de prise d'effet

La présente convention prendra effet à la date de sa signature et est conclue pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.

Chaque partie pourra dénoncer la convention sous réserve d'un préavis de six mois, par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de réception faisant courir le délai.

Article 25 : formalités

La présente convention est dispensée de droit de timbre et des formalités d'enregistrement.

En foi de quoi, les parties aux présentes ont signé cette convention en deux originaux, le

**La Directrice départementale
des Finances publiques,**

Sylvie HERMANT

**Le Président de la Communauté de communes des
Portes du Luxembourg,**

13 JUIN 2018

Daniel GILLET



ANNEXE N°1

Numérisation des plans

Responsabilité :

La numérisation du plan cadastral est exécutée sous la responsabilité des partenaires associés.

Cette disposition ne fait pas obstacle à ce que les partenaires associés fassent appel à des prestataires de services.

Modalités :

La numérisation des plans cadastraux sera effectuée dans le système de références géographiques en vigueur, (le système de référence retenu : « Lambert 93 zones CC50») à partir des fichiers scannés transmis par la DGFIP et selon les prescriptions présentes dans la notice « recommandations pour la numérisation des plans cadastraux » de mai 1995.

Les standards d'échange des objets du plan cadastral seront fondés sur la norme EDIGÉO .

Vérification :

Elle est effectuée par la DGFIP conformément aux prescriptions de la fiche II.4 de la note du bureau GF 3A de la DGFIP n° 01/1B/546 du 5 avril 2001. A cet effet, les partenaires associés remettront à la DGFIP le tableau des points de calage avec leurs résidus, un fichier NXY comprenant uniquement les coordonnées dans le système de référence en vigueur des points de calage, un fichier de type image (au format tif de préférence) issu du plan cadastral scanné remis par le CDIF et comprenant l'indication des points de calage utilisés, le fichier NXY de l'ensemble des points numérisés et les fichiers vectorisés dans le système de référence en vigueur selon le standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé fondé sur le format fixé par la convention.

ANNEXE N°2

Vérification ponctuelle sur deux sections cadastrales puis sur une commune entière de la qualité et de la conformité des données au standard d'échange de la DGFIP fondé sur la norme EDIGéO

Des fichiers de données numériques conformes au standard d'échange de la DGFIP fondé sur la norme EDIGéO, selon le format retenu par la convention et correspondant à deux sections cadastrales, seront tout d'abord fournis dans le système de référence en vigueur par les partenaires associés à la direction des services fiscaux, qui devra prendre l'attache des partenaires aux conventions pour :

- d'une part obtenir ces fichiers ;
- d'autre part les informer du lancement du processus de vérification ponctuelle afin de les sensibiliser au fait que les premiers résultats obtenus pourraient, le cas échéant, nécessiter de la part de leurs services techniques des travaux d'amélioration à réaliser sur leur chaîne de production de fichiers numériques conformes au standard d'échange de la DGFIP.

Une fois les labels d'exhaustivité et de précision attribués, la DGFIP vérifiera au moyen des outils informatiques dont elle dispose, la qualité au regard du standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé et de la structuration des fichiers.

Cette opération donnera généralement lieu à la production d'un rapport de vérification que la direction adressera aux partenaires aux conventions. Ces derniers devront, le cas échéant, procéder aux ajustements nécessaires sur leur chaîne de confection des fichiers et fournir à nouveau ces fichiers pour une nouvelle vérification.

Dès lors que cette vérification ponctuelle sera validée par la DGFIP, c'est-à-dire que les fichiers numériques pourront être sans risque incorporés dans l'application PCI-vecteur, quand bien même quelques petites difficultés mineures subsisteraient, le second niveau de vérification sera engagé. À cet effet, les partenaires associés fourniront à la direction des services fiscaux des fichiers correspondant à une commune entière.

À la réception des fichiers, la DGFIP effectuera une ultime vérification de la conformité des données permettant ainsi de valider le processus industriel des partenaires aux conventions de confection de fichiers respectant le standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé fondé sur la norme EDIGéO.

Si les résultats de la vérification réalisée sur la commune entière sont corrects, le label validant la structure des fichiers pourra être délivré.

ANNEXE N°3

Calendrier de numérisation des feuilles cadastrales

Mise à disposition des fichiers scannés par la DGFIP

Les copies des fichiers des plans scannés seront fournis au prestataire en charge de la numérisation dès sa demande.

Remise par les partenaires des fichiers après numérisation

La remise par les partenaires des fichiers après numérisation s'effectuera courant 2018.

Vérification par la DGFIP de la qualité de la numérisation

La vérification de la qualité de la numérisation sera réalisée dès réception des premiers fichiers numérisés.

Préfecture 08

8-2018-07-04-002

Décision portant délégation de signature du CHU de Reims
au Groupement Hospitalier Sud Ardennes dans le cadre de
la fonction achat mutualisée pour Monsieur Fabien
DROUOT, du 4 juillet 2018.

Arrêté portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- VU le Code de la Santé Publique, notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ainsi que l'article R. 6132-21-1 ;
- VU le Décret du 24 février 2015 portant nomination de Madame Dominique DE WILDE en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de REIMS ;
- VU ensemble, l'arrêté du 1^{er} septembre 2016 portant approbation de la convention constitutive du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne, l'article 6 de ladite convention définissant l'établissement-support de ce groupement et la convention constitutive dudit groupement.

Arrête :

Article 1 : Monsieur Fabien DROUOT, Ingénieur en charge des travaux, des services techniques et du biomédical, est chargé des fonctions de référent achat du Groupe Hospitalier Sud-Ardenne au sein de la fonction achat mutualisée du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne.

Article 2 : Monsieur Fabien DROUOT a compétence jusqu'au 31 décembre 2018 pour tous les actes, correspondances et décisions relevant de l'élaboration des besoins du Groupe Hospitalier Sud-Ardenne, des opérations de passation, signature et notification des marchés publics, ainsi que leurs éventuelles modifications et résiliation, dans la limite des catégories et montants déterminés suivants :

- 1) L'acte d'achat qui répond à un besoin régulier de l'année civile 2018, dans la limite de 10 000 € HT ;
- 2) L'acte d'achat qui répond à un besoin non-régulier, à savoir une unité fonctionnelle en matière de fournitures et services dans la limite de 25 000 € HT, et une opération de travaux dans la limite de 90 000 € HT ;
- 3) L'acte d'achat réalisé auprès de l'UGAP, dans la limite de 25 000 € HT ;
- 4) L'acte d'achat qui relève de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable de l'article 30 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, dans la limite de 25 000 € HT ;
- 5) L'acte d'achat réalisé par un marché subséquent fondé sur un accord-cadre mono-attributaire, dans la limite de 90 000 € HT ;
- 6) Tous les actes d'achat issus d'une procédure de marchés publics publiée par l'établissement partie avant le 1^{er} janvier 2018 et qui n'ont pu être conclus à cette date, sans limite de montant.

Article 3 : Pour l'exercice de la présente délégation, Monsieur Fabien DROUOT respectera les procédures réglementaires en vigueur et celles mises en place au sein du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne et fera précéder sa signature de la mention « Pour la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de REIMS et par délégation ».

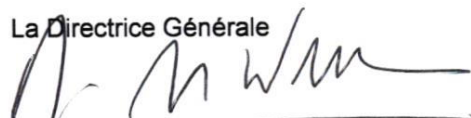
Article 4 : Le délégataire rend compte à échéances régulières au délégant des actes réalisés, notamment en cas de difficulté.

Article 5 : Le présent arrêté sera communiqué au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier et fera l'objet de publication le rendant consultable, tant au niveau de l'établissement partie qu'au niveau du Centre Hospitalier Universitaire de REIMS.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

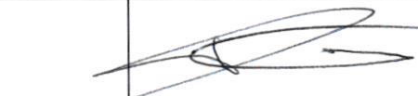
Reims, le 4 juillet 2018

La Directrice Générale



Dominique DE WILDE

Reçu à titre de notification l'arrêté portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée DDW/FE/LL/VM/2018-97 - le 16.07.18.

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Fabien DROUOT	Ingenieur principal	F	

Préfecture 08

8-2018-07-16-002

Ordre du jour - CDAC du 30.07.2018

PREFECTURE DES ARDENNES

Direction de la Coordination
et de l'Appui aux Territoires

Bureau de l'Action Economique
et de l'Emploi

Secrétariat de la C.D.A.C.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunion du 30 juillet 2018 – Salle Rouget de Lisle

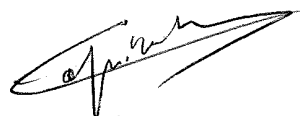
ORDRE DU JOUR

14 h 30 :

Examen de la demande d'autorisation n°49-2018 présentée par la SCI MANCICO, relative à la création d'une surface de vente de 2 459 m² au sein d'un ensemble commercial ainsi que d'un point de retrait permanent, d'une station service et de lavage, sur la commune de Charleville-Mézières.

Charleville-Mézières, le 16 juillet 2018

Pour le préfet et par délégation,
Le Directeur de la Coordination et de
l'Appui aux Territoires,



Bertrand CAPITAINE